



PRÊTS À FAIRE LA GREVE DE LA FAIM...

Page 5 régional

HEBDO

L'ECHO DE LOUISEVILLE

BERTHIER

DOSSIER MELCHERS DE COTRET APPORTE LE "MINIMUM ACCEPTABLE"

Articles en pages: 1-3-5 locales et régionales



Vol. 53 — N° 43 L'Écho de Louiseville/Le Courrier de Berthier, le mercredi 16 janvier 1985. 50¢

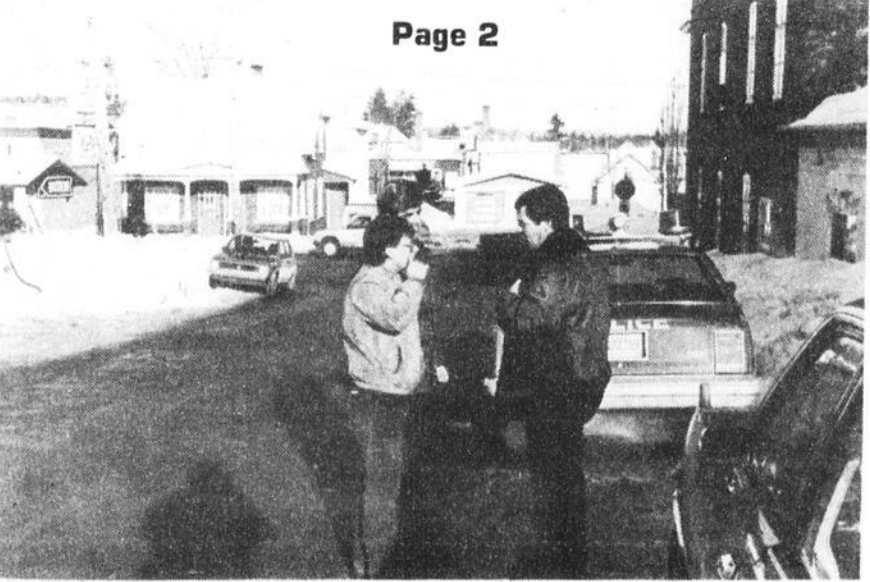
COUP DE THÉÂTRE AU CONSEIL DE VILLE SAINT-GABRIEL

Page 3

Cambriolage au "Pub" de Saint-Gabriel

LA SQ RETROUVE VOLEURS ET MARCHANDISE

Page 2



Festival provincial
de la motoneige

CEUX QUI ONT PARTICIPÉ SE SONT BIEN AMUSÉS...

Page 6 régional

Ignorance des gros et acharnement des petits Le maire Toupin accuse ses collègues de la MRC

Dans un document manuscrit, remis à l'Écho, deux jours après l'assemblée de la MRC (mercredi, le 9 janvier), le maire de Saint-Cuthbert, M. Gilles Toupin, n'est pas tendre pour ses collègues de la MRC. "Quels sont les critères qu'utilisent les maires de la MRC pour justifier l'emploi?" demande-t-il.

Selon son document qu'il nous a remis, en main propre, toute discussion est "une atteinte à la liberté individuelle" quand il est question des salaires des deux employés qui sont aussi à l'emploi de la Corporation municipale de Sainte-Geneviève-de-Berthier. Par contre, lorsqu'il s'agit de salaires de techniciennes, "ces derniers font l'objet d'une discussion prolongée et acerbe."

Deux personnes

M. Toupin fait surtout état du notaire Claude Joyal, secrétaire à la MRC et à Sainte-Geneviève, et de l'ingénieur Pierre Sylvestre, responsable du programme PAREL à la MRC et inspecteur en bâtiments à Sainte-Geneviève. Soulignons que le maire de Sainte-Geneviève est le préfet de la MRC, M. Paul-Emile Lavallée.

M. Toupin rappelle tout d'abord les nombreuses fonctions de Me Joyal, soit notaire de profession, secrétaire à Sainte-Geneviève, secrétaire à la MRC et secrétaire inter-municipal. "Son salaire pour trois jours à la MRC est de \$18,900, ce qui est l'équivalent d'un salaire hebdomadaire de \$630," fait-il remarquer.

Pour M. Pierre Syl-

vestre, il fait remarquer qu'il est inspecteur en bâtiments à Sainte-Geneviève, inspecteur pour un groupe de municipalités à \$150 par permis de construction et qu'il reçoit \$360 par dossier comme responsable du programme PAREL à la MRC. "Environ \$36,000 par année," écrit-il.

M. Toupin fait remarquer qu'il ne comprend pas qu'on n'ait pas discuté des salaires de ces deux personnes, pas plus qu'on a discuté des salaires du coordonnateur Alain Beaulieu (\$30,051), de la secrétaire Aline Lambert (\$15,600) (ancienne secrétaire du notaire et nièce du préfet, dit-il), mais qu'on a pris deux séances avant d'augmenter de 50 cents l'heure, le salaire de la femme de ménage (\$5 l'heure). "Suite à ces constatations, il m'apparaît clair que la somme d'argent consentie est un facteur qui ne compte aucunement dans la décision," écrit-il.

Compétence

Traitant de la compétence de l'ingénieur Sylvestre, M. Toupin rappelle un incident qui se serait produit lors de son premier engagement comme responsable du programme. Selon M. Toupin, le préfet du

temps, M. Réjean Laporte, aurait ouvert une soumission de la firme Bendwell. Il aurait alors ajourné l'assemblée. Entre temps, M. Sylvestre aurait, de l'aveu même du préfet, modifié sa soumission pour la rendre conforme à celle de l'autre soumissionnaire. "Un maire peut-il ignorer que l'on ne doit, en aucune circonstance, ajourner une assemblée après avoir ouvert une partie des soumissions?" demande-t-il.

Il ajoute, à l'endroit du notaire Joyal, toujours sur ce même incident: "Un secrétaire municipal, doublé d'une connaissance légale, peut-il ignorer le code municipal, en ce qui regarde un geste comme celui mentionné plus haut? Peut-on imaginer la situation, telle que décrite par le préfet du temps, sans considérer la nécessaire complexité du secrétariat?"

Il fait remarquer qu'en 1982, le secrétaire Joyal avait offert d'ajouter à son travail l'application du programme PAREL, si on portait son salaire annuel à \$35,000 ("ça aurait été son cinquième job" écrit-il). "Les maires ont pris une décision pour le moins surprenante, soit de lui accorder \$30,000, pratiquement le salaire demandé, sans lui donner la tâche," fait-il remarquer.

Autres faits

Toujours en 1982, le maire Toupin reproche au secrétaire de ne pas avoir avisé le préfet que la formation d'un comité administratif devait se faire par règlement, en vertu de l'article 93, modifié pour l'article 123, du code municipal. "D'autant plus que deux ans auparavant, il avait participé à la formation d'un tel comité," fait remarquer M. Toupin.

Autres employés

En contre-partie, M. Toupin souligne que ce sont le coordonnateur Alain Beaulieu, les techniciennes Christiane Papineau, architecte, et Danielle Joyal, géographe, qui ont produit un document d'étude "qui nous a permis de connaître notre milieu, condition essentielle, pour en arriver à une décision éclairée de ce que doit contenir le schéma d'aménagement," écrit-il.

M. Toupin conclut en disant que la population de la M.R.C. a le droit de connaître les responsables de l'administration et de se demander quelles sont les raisons des décisions pour le moins "douteuses". Il fait remarquer que ces décisions touchent à la disposition d'environ 30% de la participation financière des municipalités. Il invite, d'ailleurs ceux qui mettent en doute ces énoncés, à consulter les procès verbaux des assemblées de la MRC.

Parel à la MRC de D'Autray

La firme Pierre Sylvestre réengagée pour appliquer le programme

Malgré les objections du maire Gilles Toupin de Saint-Cuthbert, la firme Pierre Sylvestre a, de nouveau, obtenu le contrat pour faire appliquer, dans la MRC de D'Autray (à l'exception des villes de Berthier et Saint-Gabriel), en 1985, le programme de rénovation Parel du gouvernement fédéral.

Le maire Toupin aurait voulu que des employés de la MRC soient chargés d'appliquer le programme, ce qui aurait empêché de les licencier en avril prochain, de rentabiliser des locaux inoccupés, etc. Ses collègues se sont dits d'avis qu'il ne fallait pas augmenter inutilement le personnel permanent de la MRC.

Taux

L'ingénieur Sylvestre qui, en compagnie de René Savoie, applique le programme depuis quelques années, a expliqué que le gouvernement fédéral versait \$400 par dossier accepté. "Le nombre de dossiers peut varier d'une année à l'autre, selon le budget," a-t-il dit. En 1984, il y en a eu 94 alors que 109 avaient été acceptés, en 1983. "Comme nous ne connaissons pas le budget de 1985, nous ne pouvons dire combien il y en aura," a-t-il mentionné.

Sur les \$400, le responsable laisse \$40 à la municipalité pour le travail fait par son représentant local et verse \$20 à la MRC. Il

lui reste donc \$340, soit environ \$34,000 par année pour ce travail. "Si nous avons eu une moyenne de 100 dossiers, les deux dernières années, nous pourrions n'en avoir que 20, cette année," a dit M. Sylvestre.

Pour M. Toupin, on pourrait utiliser ces \$34,000 en conservant une des deux techniciennes qu'on devra congédier, en avril, alors que finira leur emploi pour l'aménagement. "Ça paierait son salaire (\$350 par semaine) et, en plus, nous rentabiliserions nos locaux," a-t-il ajouté.

Le maire Jacques Auclair, pour un, a fait remarquer que lors d'assemblées précédentes, M. Toupin avait parlé d'un surplus de personnel alors que maintenant, il voulait en embaucher. "Je n'ai

jamais attaqué le personnel de l'aménagement. J'ai dit qu'on devrait demander une étude sur le personnel du secrétariat. D'ailleurs, le surplus que nous récupérerions pourrait payer cette étude. \$400 par dossier, je considère que c'est grassement payé," a dit le maire de Saint-Cuthbert. Le préfet Lavallée est immédiatement intervenu disant que la question de l'étude avait été réglée, une fois pour toutes, et qu'on n'avait pas à y revenir.

Le maire Serge Giroux de Saint-Ignace est un autre qui s'oppose à alourdir le personnel. "Je ne veux pas que la MRC devienne un autre gouvernement avec un gros personnel," a-t-il dit.

Le maire Toupin a fait, quand-même, sa proposition mais n'a pas trouvé de secondeur. C'est à 18 voix contre une que la firme Sylvestre a été, de nouveau, embauchée pour faire le travail.

Par
Jean-Guy
Pinel



Projet du boulevard à Berthierville Le Canadien Pacifique rendra bientôt réponse

(A.B.) Tout le brouhaha entourant le dossier de la Melchers fait presque oublier aux gens de Berthierville que d'autres dossiers sont en marche... et même sur le point de débloquer. Le projet du boulevard du Canadien Pacifique en est un...

Le projet du boulevard c'est ce boulevard qui fidu C.P., rappelons-le, gure aujourd'hui sur des

plans mais qui vise, dans la réalité, à joindre la route 138 et le bord du fleuve. Un projet qui s'inscrit dans le contexte de revitalisation du centre-ville de Berthierville.

Mi-février

Rencontré la semaine dernière, le président de l'Association des marchands de Berthierville, le organisme qui parraine le développement du centre-ville, s'est dit heureux du stade des négociations, à ce jour, avec le Canadien Pacifique.

Richard Ducharme a, en effet, noté à L'Écho, lors d'une entrevue que "tout ce que le Canadien Pacifique avait à vérifier, dans ce dossier, c'est fait".

L'un des points qui restent à régler, c'est l'échange de terrains entre la ville de Berthierville et la compagnie fer-

rovière afin de relocaliser le quai de triage.

L'actuel quai de triage, en désuétude, se trouve entre les rues Frontenac et Montcalm, là où doit passer le boulevard sur les plans. Le projet prévoit la relocalisation de cet aire de triage au nord de la route 138.

Au niveau des négociations, il semble que la ville et le C.P. soient prêts d'une entente et que le Canadien Pacifique rende réponse définitive aux autorités municipales, dans cette affaire, au plus tard à la mi-février.

Suite à cette entente anticipée, se mettra en branle le réaménagement du site de triage, une opération qui débutera, d'espérer le président de l'Association des marchands, dès ce printemps.

L'enlèvement des voies ferrées entre la rue Frontenac et la route 138, à Berthierville, dans le cadre du projet du boulevard, suivra...

Cambrilage au Pub, à Saint-Gabriel La SQ retrouve voleurs et marchandise

(J.-G.P.) Moins de quatre heures après avoir constaté un cambriolage d'effets d'une valeur approximative de \$10,000, à la brasserie le Pub de ville Saint-Gabriel, jeudi dernier, les policiers de la SQ, détachement local, coffraient deux jeunes hommes et retrouvaient toute la marchandise.

Vendredi matin, Jean-Claude Beauchemin, 20 ans, et Alain Doucet, 22 ans, tous deux de Saint-Gabriel, étaient accusés de vol et recel, en cour des sessions de la paix à Joliette. Ils ont été remis en liberté conditionnelle, en attendant leur enquête préliminaire qui a été fixée au 24 février prochain.

Cambrilage

C'est jeudi matin, à l'ouverture de la brasserie, qu'on constatait le cambriolage. Les voleurs, qui étaient entrés par une fenêtre de la chambre des toilettes, étaient ressortis par la porte donnant sur la terrasse. Ils avaient emporté le système de son,

le vidéo, la télévision, des caisses de bière et de la nourriture. De plus, ils avaient démolis quelques machines gobe-sous.

Le directeur Julien Gravel, de la Sûreté municipale, a fait les premières constatations, avant de confier l'enquête à la Sûreté du Québec. Suite à des informations, l'agent

Suite à la page 12

VIDEO - SEXE - AVENTURE - POLICIER - COMÉDIE - SEXE

VIDEO TÉVICA

SALAISSON GRANDCHAMP

330, rue Richard, Saint-Gabriel de Brandon
Tél.: (514) 835-2905

KIS REPRODUCTION DE CLES

VIDEO BETA V.H.S.

3 cassettes/\$4,00
24 heures en semaine

1 cassette/\$2,00
24 heures fin de semaine
aussi location d'appareil vidéo

Cigarettes 1 cartouche \$14¹⁰

1 paquet \$1⁹⁰ (25's)

OUVERT 7 JOURS/SEMAINE

VIDEO - SEXE - AVENTURE - POLICIER - COMÉDIE - SEXE



Les policiers ont retrouvé tous les effets volés, dans un logement voisin de la brasserie cambriolée. On voit ici, une partie des effets volés, dans un corridor de l'appartement. (Photo JGP)

Dossier Melchers... Dossier Melchers... Dossier Melchers... Dossier Mel

La fermeture de Melchers: comme une secousse sismique!

Le 30 novembre dernier, c'est une secousse sismique qui a ébranlé Berthierville jusque dans ses fondements. L'annonce de la fermeture de l'usine Melchers par la compagnie Seagram a eu cet effet, le mentionner Jean-Marc Ferland, coordonnateur du comité pour la sauvegarde des emplois Melchers, avant de céder le micro, quelques minutes plus tard, au député-ministre Robert De Cotret venu rencontrer ses électeurs berthelais.

Lors de la grande assemblée du 8 janvier dernier, Jean-Marc Ferland a parlé de sauvetage. D'un sauvetage après un catastrophe de forte intensité. "Et sauver Melchers, ça veut dire aussi sauver Berthier", selon le coordonnateur.

"Si, pour faire de l'ar-

gent, Seagram doit créer du chômage; pour nous, à Berthier, c'est inacceptable!". Jean-Marc Ferland a rappelé à tout le monde, aux médias, et surtout au député Robert De Cotret qu'à Berthier, la fermeture de Melchers, ce n'est pas un fait divers.

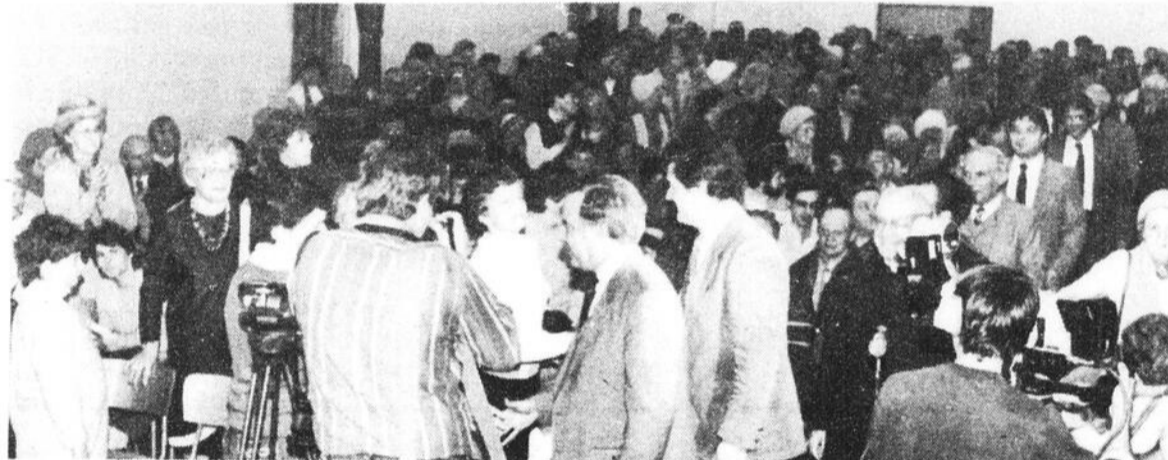
Par Alain Bellehumeur

"Nous sommes en pleine crise ici!", a-t-il ajouté. Et il a demandé au député-ministre de faire en sorte que les berthelais puissent retrouver leur fierté, se relever de cette épreuve.

Il a aussi passé un message aux gouvernements: "Nous ne devons rien aux gouvernements. Nous étions fins et beaux lorsque nous payions des taxes. Nous espérons que les gouvernements nous considéreront encore fins

et beaux maintenant que nous avons besoin d'eux."

À ce niveau, l'usine Melchers a permis au gouvernement d'Ottawa "d'empocher" \$15 millions en taxes, en 1984, et au gouvernement québécois d'aller chercher \$7,2 millions. "Imaginez l'apport de Berthier (via Melchers) depuis 1898!", de terminer Jean-Marc Ferland avant de demander au député Robert De Cotret de donner un peu d'espoir aux gens de Berthier...



Robert De Cotret, à Berthierville, devant ses électeurs, pour discuter du dossier Melchers... un mois trop tard se-

Photo A.B.

Le maire Morin prend en mains le comité de la police Coup de théâtre au conseil de ville Saint-Gabriel

Par Jean-Guy PINEL

Le conseiller Claude Tremblay de ville Saint-Gabriel a causé un coup de théâtre, lors de la dernière assemblée du conseil, en proposant que le comité de police et incendie soit retiré des mains du conseiller Maurice Roberge pour être confié au maire Délipha Morin.

Coup de théâtre d'autant plus inattendu, que le conseiller Maurice Roberge ne se trouvait pas présent, à ce moment-là, étant au chevet de son père malade, en Floride. Le maire Morin devait immédiatement préciser que c'est à la demande du conseiller Roberge qu'il lui retirait ce comité. Lors d'une conversation téléphonique avec l'Écho, M. Roberge devait confirmer ces faits.

Controversé

C'est après l'élection de novembre 1982 que le conseiller Maurice Roberge avait hérité du comité de police, succédant au conseiller Azellus Corriveau qui avait choisi de ne pas se représenter.

Dès le mois de mai suivant, le conseiller Roberge demandait l'abolition du corps policier, en vertu des prérogatives données par la loi de police aux municipalités de moins de 5,000 de population. Un référendum confirmait la volonté populaire de voir abolir le corps policier.

En octobre 1983, le conseiller Roberge, las d'at-

tendre la réponse de Québec, obtenait qu'on fasse parvenir une lettre aux policiers, leur disant que leurs services ne seraient plus requis à compter du 31 décembre 1983. Les policiers obtenaient une injonction contre cette mesure.

En juillet 1984, le ministère de la Justice accordait la permission d'abolir à la municipalité et entreprenait le processus de reclassement. Entre temps, soit en janvier 1984, la Fraternité demandait l'arbitrage pour le renouvellement de la convention collective. Le conseiller Roberge avait proposé le statu quo pour le renouvellement de la convention. La sentence, rendue en octobre, établissait les salaires jusqu'en janvier 1985.

Négociations

"Les dernières négociations ont été dispendieuses en frais d'avocat. Il nous fallait, encore, entreprendre de nouvelles négociations. De plus, de nouveau, la voiture doit être réparée. J'ai pensé qu'il était temps de laisser la place

à d'autres," nous dit-il.

Il ajoute: "J'en avais discuté avec le maire, samedi (5 janvier), avant de partir pour la Floride et j'ai appris que deux jours plus tard, j'étais remplacé. Ça s'est fait vite," dit-il.

Il fait cependant remarquer qu'il n'a pas démissionné du conseil municipal et qu'il serait toujours vigilant. "Toutes les décisions du comité de police devront être approuvées par le conseil municipal et je ne laisserai rien passer, si je juge que ce n'est pas dans l'intérêt de la municipalité," a-t-il dit.

Nouveau comité

Pour M. Roberge, on a formé un nouveau comité qui se nommera "habitation et urbaniste." M. Roberge ne sait aucunement en quoi consisteront ses nouvelles responsabilités.

Le nouveau président du comité de police, le maire Délipha Morin, a immédiatement annoncé que les conseillers Normand Prescott et Claude Tremblay feraient partie du comité de police. M. Prescott était déjà membre du comité alors que M. Tremblay remplace le

Suite à la page 12



Le conseiller Maurice Roberge a perdu la présidence du comité de police à ville Saint-Gabriel.

(Photo JGP)

Autres textes en page 5

Pour le député fédéral, à Berthierville

Pas d'usine, mais un bureau d'ici un mois!

(A.B.) Les gens, à Berthierville, espéraient l'annonce de l'arrivée prochaine d'une nouvelle usine ou d'un important investissement, lors du passage du député-ministre Robert De Cotret. Ils auront plutôt droit à un bureau!

En effet, le député fédéral a promis d'ouvrir, à Berthierville, "d'ici un mois" un bureau. Rappelons que Robert De Cotret, durant les élections,

a promis un tel bureau à Berthierville. Le premier bureau qu'il a ouvert se retrouve pourtant à ville Saint-Gabriel.

Une demande

C'est à une demande-conclusion formulée par le maire de Berthierville, Jude Guévremont, que le député fédéral, levant les bras au ciel, a répondu dans l'affirmative. Sa réponse la plus facile de la journée!

Dans sa brève intervention, le maire de Berthierville a fait savoir qu'un tel bureau le rapprochera encore davantage de la population berthelaise qui sait que son député est aussi ministre.

Le dicton "Faute de pain, on mange de la galette" se traduit ici par "Faute d'usine, on aura un bureau!". D'ici un mois, en date du 8 janvier dernier, ça donne jusqu'au 8 février prochain...

La Birco payant sa pompe

Saint-Charles-de-Mandeville construira son édifice municipal

(J.-G.P.) La Birco de Saint-Charles-de-Mandeville a confirmé, par lettre, au conseil municipal, qu'elle ne faisait plus appel à l'aide de la municipalité pour l'installation d'une pompe pour la protection contre les incendie.

Les conseillers municipaux ont alors décidé de procéder, dès cette année, à la construction d'un édifice municipal, au coût d'environ \$150,000.

Retrait

M. Hiral Hogue, président de la firme "Les Tournages Birco", déclare, dans une lettre qui a été lue, lundi dernier, au conseil municipal, que les assureurs avaient consenti à ce qu'une seule pompe électrique soit installée au réservoir d'eau. "Cette pompe unique, dont le coût est inférieur à \$25,000, satisfiera nos assureurs pour une période de temps," écrit-il.

Il fait remarquer qu'éventuellement, une pompe avec moteur diesel deviendra nécessaire mais que le coût sera inférieur à \$50,000. On sait que les pompes qu'on demandait à la municipalité devaient coûter plus de \$100,000. "C'est drôle comme c'est moins cher quand ils doivent les payer eux-mêmes," de dire à l'Écho le maire Jacques Prescott.

M. Hogue ne ferme pas, cependant, la porte pour l'avenir. Il indique dans sa lettre: "Nous aimerions cependant pouvoir compter sur votre aide, le jour où une deuxième pompe sera exigée par nos assureurs."

Édifice municipal

Comme il l'avait indiqué dans son discours sur la situation financière de la municipalité, le maire Prescott a suggéré qu'on étudie, dès à présent, la possibilité d'agrandir l'édifice administratif actuel, pour en

faire un édifice municipal adéquat.

On a donc proposé qu'un avis soit publié dans les journaux, demandant des propositions d'architectes. Le maire a fait remarquer qu'on disposait déjà de \$100,000 dans le fonds de surplus accu-

mulés. Il croit que les travaux pourraient coûter environ \$150,000. "Cette fois, j'espère que nous allons mener le projet jusqu'au bout," a dit le maire, rappelant les nombreux projets avortés pour la construction d'une salle communautaire.

DENTUROLOGISTE

BERTHIER



LANORAIE

836-6876

887-2226

SANS RENDEZ-VOUS
Jacques Labrosse d.d.

9h00 à 5h30
Du lundi au vendredi
641, Montcalm,
Berthierville

Soir
7, Robillard
Lanoraie

Me André Laporte

Me Pierre Laporte

Laporte & Laporte

Notaires

340, Frontenac
Berthierville
Tél.: (514) 836-3796

Me André Laporte
est cessionnaire du greffe
de Me Claude Joyal.

ALIMENTATION

SERVI PLUS

Pages 10-11

2e cahier

MÉTRO

Pages 14-15

2e cahier

RICHELIEU

Page 13

2e cahier

Editorial

Berthelais: chapeau; Seagram: sursis!

De toute évidence, le dossier le plus "chaud" en région est celui de la Melchers à Berthier-ville. On sait que progressivement, cette usine de distillation et d'embouteillage doit fermer ses portes, laissant derrière elle une longue histoire... et... une centaine de sans emploi.

La compagnie Seagram, propriétaire de Melchers, annonçait aux travailleurs berthelais, à quelques jours des fêtes (quel cadeau!) que l'usine allait fermer ses portes, évoquant notamment, dans une lettre "savamment rédigée", que l'entreprise berthelaise n'était pas rentable, ce dont plusieurs doutent d'ailleurs...

Depuis l'annonce de fermeture de l'usine, des gens se sont fortement impliqués afin de conserver les emplois de la Melchers. Des pressions ont été exercées auprès des autori-

tés gouvernementales et des dirigeants de Seagram dans le but de trouver une solution de rechange à la situation tragique que vivent ou vivront les employés de la distillerie berthelaise.

La formation d'un comité pour sauver les emplois existants à la Melchers s'est réalisée rapidement. Les berthelais ont fait montre d'une très grande solidarité envers les travailleurs de la Melchers, signant une pétition avec empressement et assistant massivement aux assemblées publiques où cet esprit de "solidarité" devait se manifester. L'assistance à la rencontre de mardi dernier, avec le député-ministre Robert De Cotret, a donné un exemple éloquent de l'esprit qui anime la population berthelaise, son curé en tête. Malheureusement pour cette assistance, le président du Conseil du Trésor n'a pas livré la marchandise qu'elle attendait...

Les berthelais méritent donc de chaleureuses félicitations pour son action "ferme, solidaire et civilisée" dans le présent dossier. C'est tout à son honneur!

Seagram maintenant! Il est bien clair que cette multinationale ne "mangerait pas sa chemise" en accordant un sursis. Certes pas! Une entreprise qui réalise des centaines de millions de bénéfices annuellement peut, très certainement, fournir le temps nécessaires aux divers intervenants de façon à ce qu'ils soient en mesure de trouver la meilleure solution, celle qui ferait le moins mal aux travailleurs et à l'économie berthelaise. Seagram "DOIT" ce sursis aux berthelais. Melchers, après tout, opère à Berthierville depuis 1898. Est-il "acceptable" de rayer 87 ans d'histoire d'un seul trait sans penser aux conséquences d'un tel geste? La réponse est un gros "NON!"

Les travailleurs de la Melchers et tous les berthelais auraient un goût moins amer de la Seagram si celle-ci retardait la fermeture de l'usine berthelaise jusqu'à ce que la solution de rechange soit trouvée. Espérons que M. Bronfman et Cie se feront assez "humains" pour accepter un tel compromis. Ils n'en mourraient certainement pas et pourraient marcher "la tête plus haute!"

Jean-Paul Plante

À Saint-Joseph-de-Lanoraie

Mises en nomination le 3 février?

(J.-G.P.) Les mises en nomination pour combler les quatre postes vacants de conseillers, à Saint-Joseph de Lanoraie pourraient se tenir le 3 février prochain. C'est ce qu'a indiqué, le maire Richard Tremblay, lorsque questionné par l'Écho.

La réponse définitive appartient cependant à la Commission municipale du Québec, qui a pris la municipalité en charge

depuis la démission d'un troisième conseiller, en quelques semaines, et du maire Marcel Laroche.

Quorum

On sait que depuis la mi-décembre, les deux conseillers restants et le maire Tremblay n'ont plus quorum. Un administrateur a été nommé par la Commission municipale en attendant que de nouvelles élections aient lieu. Le maire Tremblay fait

remarquer que la Commission municipale a deux choix. Le premier serait de décréter des élections pour combler les quatre sièges vacants. Les nouveaux élus et les trois qui sont en place affronteraient de nouveau la population en novembre prochain, à la fin du mandat régulier de quatre ans.

Une deuxième solution voudrait qu'en vertu d'une loi spéciale, Québec dé-

crète des élections immédiates à tous les postes, valables pour quatre ans et neuf mois, ce qui éviterait de nouvelles élections en novembre.

Le maire Tremblay n'espère qu'une chose, c'est qu'il y ait au moins un conseiller élu par acclamation. "Le lendemain, nous allons avoir quorum pour procéder aux questions urgentes, dont l'adoption du budget," a-t-il dit.

Le commissaire industriel bientôt logé à la Caisse Populaire de Berthier

Le commissaire industriel de la MRC de D'Autray, René Desrochers, a fait savoir à L'Écho, ces jours derniers, qu'il "déménagera", sous peu, son bureau dans les locaux de la Caisse Populaire de Berthierville.

Le bureau du commissaire industriel se retrouvera, en effet, d'ici quelques jours, au second étage de la Caisse Popu-

laire berthelaise. Le commissaire industriel mentionne le début de février.

De l'action

René Desrochers qui se fait "essayer" à titre de nouveau commissaire industriel de la MRC par le dossier Melchers, et qui, en plus, travaille quelques autres dossiers, fait, ces jours-ci, la navette entre son bureau temporaire situé à l'Hôtel de Ville de

Berthierville et son futur bureau, à la Caisse.

Le commissaire industriel, qui aura à gérer, cette année, un budget quand-même restreint de \$74,000 (\$37,000 provenant du ministère de l'Industrie et du Commerce, l'autre partie provenant du milieu, de la MRC et des deux villes de la MRC) ne manque déjà pas d'action. De quoi prendre vite de l'expérience!

Hebdomadaire fondé en 1931. Le Courrier de Berthier est édité par l'imprimerie Gagne Ltee à Louiseville, Cte Maskinonge

Bureau à Berthier, 290 rue Laforest, C.P. 689, tél.: 836-6210
à Louiseville, tél.: 228-5532
à Saint-Gabriel: 33 Beausoleil, C.P. 1118, tél.: 835-1212

President et directeur: Jean-Pierre Gagne
Sec.-Trésorier: Claude Gagne
Redacteur en chef: Jean-Paul Plante
Journaliste, Berthier: Alain Bellehumeur (836-6082)
Journaliste, Brandon: Jean-Guy Pinel (835-1212)
Expansion et correspondants: Claude Gagne
Directeur du marketing: François Normandeau
Directeur des ventes: Jules Morin
Publicitaires: Louis Sauvageau, Michel Robert
Directeur du tirage: Gaston Alarie

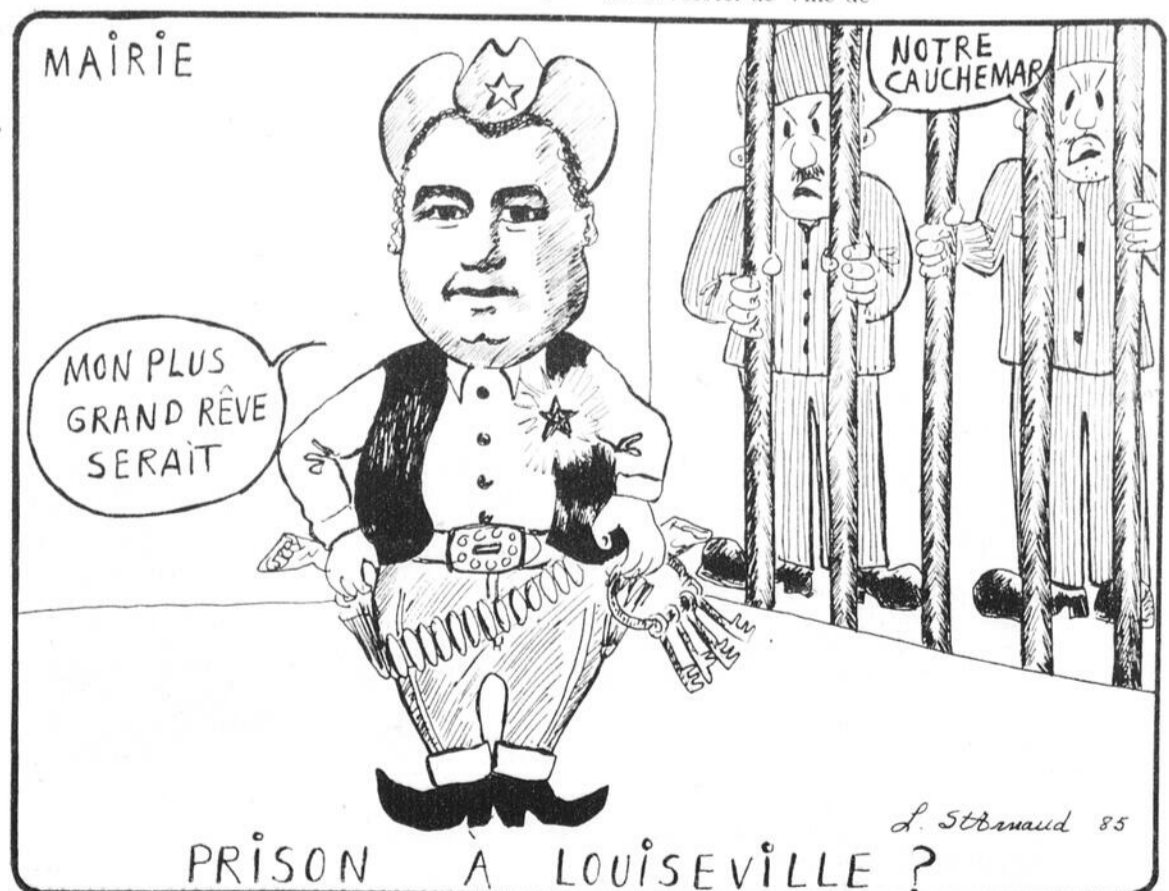
Enregistrement no 08R6
Courier de la deuxième classe
Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec

ABC

Tarifs d'abonnement: Canada 6 mois \$12.00
Canada 12 mois \$23.00
Camelots: à la semaine \$0.50
Autres pays: un an \$50.00

NOS CORRESPONDANTS DANS LA REGION

PAROISSES	NOMS	TÉLS:
Lanoraie	Mme Odette Desmarais	887-2951
Saint-Charles-de-Mandeville	Mme Rita Lamothe Saint-Martin	835-3510
Saint-Ignace	Mme Claire Desrochers	836-3302
Île Dupas	Mme Aimée Hénauld	836-6495
Saint-Norbert	Mme Janine Lapointe	836-4726
Saint-Cuthbert	Mme Marjolaine Houle	836-3810
Saint-Barthélemy	Mme Lise Bernèche	885-3086
Saint-Didace	Mme Lucienne A. Lefrançois	835-7504
Saint-Damien	Mme Lise Beausoleil	835-3655



Dossier Melchers... Dossier M

a SAQ dans le dossier Melchers

Ferland réplique au CPQ

Le coordonnateur du comité pour la sauvegarde des emplois chez Melchers, Jean-Marc Ferland, a vivement répliqué à la déclaration publique du président du Conseil du patronat du Québec (CPQ) désapprouvant l'implication de la SAQ dans le dossier Melchers.

Le coordonnateur a été clair, la semaine dernière: "Si M. Allard (le président du CPQ) a vraiment dit ça, et bien qu'il vienne à Berthier le répéter!" Jean-Marc Ferland a ainsi commenté la nouvelle.

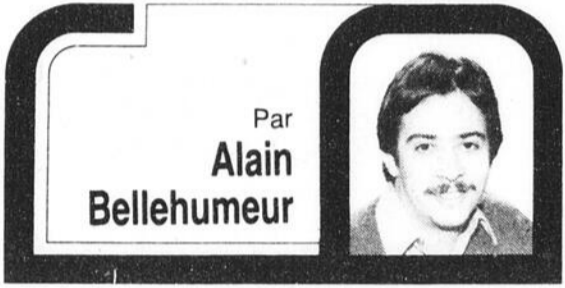
Pas d'accord

Dans une déclaration, le CPQ, via son président, a

dit désapprouver la présence de la SAQ dans le dossier, trouvant inacceptable le fait que le gouvernement du Québec, par l'entremise de la SAQ, devienne producteur d'alcool.

Le CPQ ajoute que si l'entreprise avait été rentable, le secteur privé ne s'en serait pas départi.

La fermeture de Melchers à Berthierville n'est cependant pas un problème ordinaire, pensent les gens de Berthier, qui ne semblent pas accueillir d'une trop bonne oreille les propos du président du CPQ. D'où la réplique du coordonnateur du comité pour la sauvegarde des emplois chez Melchers...



Par
Alain
Bellehumeur

Quel sera son avenir?

L'usine Melchers est bel et bien à vendre

(A.B.) C'est le vice-président marketing de la compagnie Seagram-Québec qui l'a dit, au p'tit écran: l'usine Melchers à Berthierville est bel et bien à vendre, de répondre à une question Claude Brochu, à l'émission "Les Actualités" de Radio-Canada.

Lors de cette entrevue, le porte-parole de Seagram a mentionné, en parlant des opérations de l'usine Melchers que "tout va se terminer vers le mois de juin"

À la SAQ?

L'usine est à vendre. Ça, c'est certain. Mais vendre à la SAQ, est-ce que Seagram est d'accord? Le vice-président a aussi répondu dans l'affirmative. Vendre à la SAQ "oui, mais je doute fort que la SAQ soit prête à acheter l'usine. Seagram préférerait cependant autre chose..."

Etirer l'heure de fermeture de l'usine Melchers, est-ce possible? La question a aussi été demandée. La réponse a été catégorique. "Ça, il n'en est pas question."

Donc l'usine Melchers est à vendre. Nos informations nous apprennent

que contrairement aux propos de de M. Brochu, la SAQ se montre fortement intéressée par l'usine berthelaise.

La SAQ est donc dans le dossier. L'Écho sait aussi qu'un investisseur de Toronto s'est informé, ces derniers jours, au sujet de l'usine. Cet investisseur possède déjà deux usines qui fabriquent de l'alcool commercial. De l'alcool de bois, de l'alcool se retrouvant dans divers produits non comestibles.

Au moment d'écrire ces lignes, deux hypothèses embryonnaires. Mais le dossier de la SAQ est largement en avance...

Parlant d'investissements, la compagnie Seagram vient d'annoncer qu'elle se lance dans l'industrie des boissons gazeuses. D'importants investissements sont prévus pour le Canada, en 1986. L'an prochain, les produits seront mis en

vente aux États-Unis.

Les investissements au Canada, pourquoi ne s'en viennent-ils pas à Berthier? Seagram réparerait ainsi le mal fait à Berthierville...

Dernière note concernant les investissements. Le maire de Berthierville, Jude Guvévremont, a reçu, ces jours derniers, une lettre en provenance d'une étrange entreprise de Montréal disant posséder de \$1 à 25 millions pour acquérir l'usine Melchers. Mais le style "bizarre" de la lettre fait montre d'un manque de sérieux évident. Un numéro de téléphone figure dans la lettre. Plusieurs fois, ce numéro a été composé. En vain. Étrange que quelqu'un se disant si riche ne puisse même pas se payer une secrétaire... ou encore un répondeur téléphonique!

Prix rectifiés par le conseiller Lapierre

(J.-G.P.) Le conseiller Michel Lapierre, responsable des finances à la paroisse Saint-Gabriel, a demandé à la ville de s'en tenir à l'entente négociée pour le prix du service des incendies. On sait que, suite à une réunion entre les deux conseils, tenue en décembre, le conseil de la ville avait annoncé une majoration des prix de son service des incendies.

"Nous avons accepté une augmentation de 4% et on nous en impose une

de 4.5%", a dit le conseiller. Il fait remarquer que la différence n'est pas énorme mais que c'est une question de principe. Ainsi il a proposé que la paroisse paie \$384.38 pour la première heure, au lieu de \$386.23, tel que demandé par la ville. Pour la seconde heure, le prix sera de \$256.25 au lieu de \$257.20.

Entente

Le conseiller Lapierre tient d'autant plus à ces

prix, "que c'est le seul item où il y a eu entente," a-t-il dit.

Il a tenu à préciser, également, que l'augmentation n'avait pas été aussi considérable que notre journal l'avait laissé entendre. Nous avons signalé que le précédent taux était de \$300. "Il s'agit d'un taux de base établi en 1980 mais qui a été indexé de 10%, en '81, et 12%, en '82. Il faut donc calculer l'augmentation sur le taux de '82, soit sur \$369.60", a-t-il mentionné.

Interurbains dans la MRC de D'Autray

On s'adressera au CRTC

(J.-G.P.) Le conseil des maires de la MRC de D'Autray a demandé qu'une demande soit adressée au CRTC (Conseil de la radio et de la télévision du Canada) pour qu'il oblige Bell Canada à supprimer les appels interurbains à l'intérieur de la MRC de D'Autray.

Le maire de Saint-Barthélemy, M. Fernand Fafard, a fait remarquer que dans sa municipalité, la question était particulièrement criante puisqu'il y avait même des frais interurbains à l'intérieur de sa municipalité, soit avec le secteur Saint-Edmond.

Bell Canada

On sait qu'une demande avait été formulée à la compagnie Bell Canada. La compagnie avait refusé, disant qu'elle devrait modifier son réseau, pour adhérer à la demande.

Les maires ne sont pas satisfaits de cette réponse et ont décidé de s'adresser directement au Conseil de radio et télévision du Canada qui régit les compagnies téléphoniques. La demande a été présentée par les municipalités de Saint-Barthélemy et Saint-Viateur.

Suite à la poursuite à Pointe-aux-Ormes Ce sont trois bornages que pourrait payer ville Saint-Gabriel

(J.-G.P.) Ce n'est pas un, mais trois bornages que pourrait avoir à payer la ville de Saint-Gabriel, suite à la poursuite de plus de \$400,000 intentée à Pointe-aux-Ormes. On sait que la ville est mise en cause, vu qu'elle est propriétaire du lac bornant les propriétés en litige.

Le procureur de la ville, Me André Denis, a fait savoir que les défendeurs dans cette cause demandaient des bornages avec les propriétés des deux poursuivants ainsi que la leur.

ette et Donat Dupras, réclament des dommages de plus de \$400,000.

Ville Saint-Gabriel, qui a acquis le lac, en 1976, est mise en cause, vu que le lac borne ces propriétés. Dans leur défense, Mme Desmarceaux et M. Beausoleil prétendent que s'ils ont empiété sur une propriété, ce n'est pas sur celles des demandeurs mais sur celle de la ville, d'où la demande en bornage.

Poursuite

On sait que cette poursuite découle des travaux effectués par M. Yoland Beausoleil sur la propriété de Mme Françoise Desmarceaux. Deux voisins, MM. Clovis Mon-

LA VILLE DE BERTHIER SERVICE DES LOISIRS

BALLET-JAZZ

Début officiel: 17 janvier 1985
Centre Gilles Villeneuve

Horaire: 16h30 — 4-5 ans
17h30 — 6-7-8 ans
18h30 — 8-9-10-11 ans
19h30 — Adolescents
20h30 — Adultes

Coût	Entente	Sans entente
Étudiants	26\$	37\$
Adultes	41\$	57\$

Inf.: 836-2676

GYMNASES

Début: Semaine du 14 janvier
Où: Polyvalente Pierre de Lestage
Horaire: Du lundi au vendredi incl. de 18h00 à 22h30
Disciplines: Badminton - Volleyball - Tennis - Hockey intérieur
Danse aérobique - Multi sport - Cond. physique

Inf.: Jour: 836-2676 Soir: 836-7775

GYMNASTIQUE: Inf.: Elisabeth Loïselle 756-2474
LUTTE OLYMPIQUE: Inf.: André Gosselin 836-2770 soir
HOCKEY-COSOM: Inf.: François Sarrazin 836-6746 soir
COURS KINO-QUÉBEC: Inf.: Luc Marsolais 759-8170
BIBLIOTHÈQUE: Inf.: Claudette Tessier 836-6767

POUR INFORMATIONS GÉNÉRALES
LOUISE DUBOIS OU DANIEL BELLEHUMEUR
TÉL.: 836-2676

Informatique à la MRC de D'Autray?

Le contrat des évaluateurs devient échu en 1985

Par Jean-Guy PINEL

Le préfet de la MRC de D'Autray, M. Paul-Emile Lavallée, a demandé aux maires de commencer à songer à deux points importants pour 1985 soit: 1. La possibilité de se doter d'une unité centrale d'ordinateurs avec moniteur et imprimantes dans chaque municipalité; 2. l'engagement d'une firme d'évaluateurs.

Les deux questions pourraient être liées ensemble ou étudiées séparément. Mais, déjà, la possibilité de doter les 19 municipalités d'un réseau informatisé semble compromis par le fait que déjà, quelques municipalités ont acquis leur système d'ordinateurs.

Évaluateurs

Le contrat de la firme d'évaluateurs Beaulieu & Coutu prendra fin en 1985. Les maires ont déjà exprimé leur désir de pouvoir mieux contrôler les comptes élevés qu'ils reçoivent périodiquement de leurs évaluateurs.

Ils ne mettent pas en doute l'honnêteté de la firme actuelle mais déclarent qu'ils n'ont aucun contrôle, autre que payer,

quand ils reçoivent le compte. C'est pourquoi ils entendent faire préparer un cahier de charge le plus précis possible, auquel devront se conformer les firmes soumissionnaires. "Nous voulons, quand on nous facture, pouvoir contrôler si le service nous est bien rendu et est conforme au contrat," ont dit les maires, lors d'une discussion à bâton rompu.

Mais qui pourra préparer le cahier de charge et venir analyser les soumissions? Le gouvernement? L'Union des MRC? Une autre firme d'évaluateurs non intéressée? C'est la question que se sont posés les maires, lors de la réunion régulière de janvier, mercredi dernier.

Une première demande sera faite à l'Union des MRC. "On leur paie \$7,000 par année de cotisation. Il est temps qu'elle fasse quelque chose pour nous," a dit le maire Claude Piette.

Informatique

Le préfet Lavallée a également parlé du fait que le gouvernement voulait rendre obligatoire, pour 1986, les comptes de taxes informatisés. "On avait dit que ce serait pour 1985, puis on a reporté le tout à 1986," a-t-il mentionné.

Il s'est demandé si on ne pourrait étudier la possibilité d'installer une unité centrale plus puissante à la MRC, à laquelle, par système téléphonique, pourraient se relier les diverses mairies qui seraient pourvues de moniteurs, modem téléphonique et imprimantes.

Ce projet serait moins dispendieux que de doter les 19 municipalités de leur propre système informatisé. Par contre, il y a au moins deux municipalités qui ont fait l'achat d'un système informatique, soit la paroisse de Saint-Gabriel et le village de Lavaltrie. De plus, quelques municipalités doivent payer des frais interurbains pour rejoindre la municipalité de Berthier, ce qui augmenterait leurs frais.

Comme on le voit, il ne s'agit pas d'une question facile à résoudre d'autant plus que Saint-Gabriel a fait l'achat d'un système Burrough et Lavaltrie d'un système IBM. C'est pourquoi le préfet l'a soulevée dès la première assemblée de 1985, demandant aux maires d'y réfléchir.

La parade lance le carnaval, à Saint-Ignace

(A.B.) Une parade dans les rues de Saint-Ignace a lancé le carnaval de l'endroit, samedi après-midi dernier. Des chars allégoriques, représentant différentes associations et regroupements de Saint-Ignace, ont défilé dans les rues peu après l'heure du dîner.



Des personnages colorés se voulaient de la parade du carnaval de Saint-Ignace, présentée samedi après-midi dernier...

Le carnaval des loisirs de Saint-Ignace retiendra l'attention jusqu'au samedi, 2 février prochain alors qu'une soirée de couronnement désignera qui de Mlles Godin, Saint-Martin, Valois et Courchesne pourra alors porter le titre de reine.

Activités

Notons que dans le cadre de ce carnaval, Bianca Godin représente l'Afées, Jolaine Saint-Martin les Chevaliers de Colomb, Céline Valois les Scouts et Sonia Courchesne les loisirs.

Plusieurs activités figurent au programme de ce carnaval dont un tournoi de curling (mercredi), un tournoi de hockey bottine (samedi et dimanche), un bercethon (le 25 janvier), un tournoi de pêche familial (les 26 et 27), une soirée rétro (le 26 janvier), une partie de balle en raquettes (le 27), un concours de monuments de glace, etc...



Des chars allégoriques, représentant différents organismes de Saint-Ignace, ont défilé dans les rues de cette municipalité, lors de la parade du carnaval de l'endroit.

Photo A.B.

Le carnaval de Saint-Ignace, débuté samedi dernier, voilà donc une bonne occasion "de s'amuser ensemble pour mieux s'aimer", pour reprendre le slogan des organisateurs.

par Jean-Guy Pinel

Chronique municipale de Ville Saint-Gabriel

Le directeur général de ville Saint-Gabriel, M. Robert Desrosiers, sera le délégué de la ville lors du congrès France-Québec qui se tiendra dans la région de Lanaudière, au début du mois d'août. Il verra à intéresser les visiteurs à notre région.

La demande du concessionnaire du Chalet du Domaine pour une chambre de toilette au premier plancher a été mise à l'étude. "Il n'est pas question de faire des rénovations cet hiver," a dit le conseiller Guy Comtois.

Une permission a été accordée à un groupe qui veut dessiner des murales sur le côté extérieur des bandes, au stade de baseball.

Comme nous l'avions déjà annoncé, un nouveau règlement permettra la poursuite de Corvée-Habitation, même si le gouvernement provincial a abandonné ce programme. D'ici le 31 décembre prochain, toute nouvelle construction pourra bénéficier d'une subvention de \$2,000 pour un logement, \$2,500 pour une maison à deux logements et \$3,000 pour une maison de trois logements ou plus. Le fonds, qui était de \$20,000, a été réduit à \$10,000.

Suite à la page 7

Parce qu'il refuse de produire un bilan audité Subvention refusée au Maski-Courons

(J.-G.P.) Le conseil municipal de la paroisse de Saint-Gabriel a décidé, à l'unanimité, samedi, de refuser toute subvention à l'organisation du Maski-Courons, parce que cet organisme refuse de lui soumettre un bilan audité.

Le groupe Passe-Sport détente, qui organise le Festival des énergies douces, s'est vu également refuser une subvention, cette demande n'étant pas prévue au budget.

Maski-Courons

Rappelons que les relations entre l'organisation du Maski-Courons et le conseil de la paroisse sont tendues depuis

quelques années. Le président Rodrigue Denis avait fait valoir qu'une subvention de \$500, versée depuis quelques années, ne reconnaissait pas les efforts faits par son organisation pour faire connaître la région.

L'an dernier, M. Denis avait fait savoir au conseil qu'il ne viendrait plus débattre sa demande et qu'il se contenterait d'envoyer

Contrat échu depuis le 30 octobre Berthierville et ses employés municipaux négocient

Par: Alain Bellehumeur

Le contrat de travail reliant la ville de Berthierville et ses employés municipaux est échu depuis le 30 octobre dernier. Les deux parties ont entamé les négociations.

À ce jour, une réunion a retenu l'attention. La partie syndicale en a, bien sûr, profité pour exposer ses demandes premières. Berthierville étudie pré-

sentement sa réponse et ira d'une contre-offre, prochainement.

Impliqués

Du côté de la ville de Berthierville, les conseillers Jacques Sarrazin et Claude Brunelle participent aux négociations, tout comme le maire Jude Guévremont et le directeur général, Pierre-Yvon Laporte. Le président du

syndicat des employés municipaux s'avère René Bussiès.

La date de la prochaine rencontre n'avait pas encore été fixée au moment d'écrire ces lignes...

Toujours dans le domaine des relations de travail, mentionnons que la ville de Berthierville et ses policiers municipaux attendent toujours le verdict de l'arbitre. Un ar-

bitre a été nommé dans ce dossier, à la demande de la fraternité des policiers municipaux. La conclusion de cet arbitrage ne devrait maintenant plus tarder.

Finalement, la Commission municipale du Québec n'a pas encore statué sur le prix de vente de l'eau potable de Berthierville à Saint-Ignace. La Commission muni-

pale a entendu, ces jours derniers, les représentants municipaux. Également, la Commission, en plus de régler ce dossier, réglera, en même temps, toujours concernant la vente d'eau, le dossier Berthierville-Sainte-Genève.

Les prochains jours devraient donc permettre la conclusion de ces trois dossiers.

1945 - 1985

40 ANS

1320

STATION BERTHIER
2 EDITIONS
Lundi au vendredi
1 ed.: 8h30
3 ed.: 16h50

JACQUES PLANTE
CJSO BERTHIER
460, Frontenac
CP: 418
Berthierville
836-6852

Nouveau domaine domiciliaire

Berthierville doit réglementer

Lundi soir, lors de son assemblée mensuelle, le conseil municipal de la ville de Berthierville a adopté un projet de règlement qui l'autorisera à vendre des terrains, pour fins de construction résidentielle, dans le domaine domiciliaire projeté au nord de la route 138, face à la rue Crémazie.

Ce projet de règlement ressemble, à vrai dire, au règlement adopté par les élus municipaux, il y a quelques mois, permettant à la ville de subventionner les propriétaires de nouvelles constructions résidentielles.

Par: Alain Bellehumeur

À noter que dans ce dossier, le règlement de changement de zonage a été adopté, lors de l'assemblée de lundi dernier, personne ne s'y étant opposé, les 3 et 4 janvier dernier.

Selon le maire de Berthierville, Jude Guévremont, le gouvernement du Québec accepte le mode de

paiement (annuel) convenu dans cette affaire, entre Berthierville et M. Alphonse Parent. C'est sur une partie de la terre de M. Parent que sera érigé le nouveau secteur résidentiel berthelais.

En terminant, la ville de Berthierville vient de demander des appels d'offres aux firmes d'ingénieurs relativement à ce dossier. Cette étape conduira aux plans et devis officiels du projet.

Au cours des prochaines années, Berthierville investira des milliers de dollars afin de réaliser ce domaine domiciliaire qui, d'espérer les élus, saura, par le prix peu élevé de ses terrains, attirer davantage de gens intéressés à se construire à la faire dans la ville.

Dommages à la voiture-patrouille

Ville Saint-Gabriel demande une enquête au directeur général

Par Jean-Guy PINEL

Le conseil de ville Saint-Gabriel a demandé au directeur général, M. Robert Desrosiers, de faire une enquête sur les circonstances entourant le bris du moteur de l'auto-patrouille de la municipalité.

Le président de la fraternité de la police, M. Raymond Sainte-Marie a, pour sa part, déclaré qu'une telle demande n'était propre qu'à jeter du discrédit sur le corps policier alors qu'il ne s'agissait que d'une erreur humaine.

Bouchon

Le conseiller Louis-Joseph Corriveau a tout d'abord demandé que le directeur général fasse rapport sur ce qui s'était passé puisque la voiture

semblait victime de négligence. "On doit la faire réparer à nouveau, au coût de \$1300," a-t-il dit.

Le conseiller Guy Comtois s'est informé si son collègue demandait une enquête. "Ce serait bon qu'il y ait enquête," a ajouté le maire Morin. "Nous saurions ainsi pourquoi l'automobile est de nouveau brisée," a précisé le conseiller Comtois. M. Corriveau proposa alors qu'il y ait enquête.

Selon le président de la

fraternité, il y aurait eu simplement oublié, par une personne, de remettre le bouchon, après avoir ajouté de l'huile. "C'est une erreur humaine," nous a-t-il dit. Il ajoute: "Ça travaille déjà si mal, pensez-vous que nous ferions exprès pour endommager la voiture de police. Une demande d'enquête laisse entendre que nous pourrions avoir fait exprès," poursuit-il.

Neige

Pour sa part, le conseiller Yvon Godard a proposé de faire entrer un policier en temps supplémentaire, s'il le fallait, pour faire remorquer les

automobiles qui obstruent la rue, lors de déneigements. "Il y a un règlement qui dit qu'aucune auto ne doit stationner sur les rues après deux heures du matin. Lors du nettoyage, dans la nuit de vendredi à samedi (5 janvier), plusieurs autos ont nui au travail. Les policiers ne les ont pas fait remorquer," a-t-il dit.

Le président de la fraternité, sur ce point, fait remarquer que les directives du conseil ne permettent plus aux policiers de patrouiller après trois heures du matin. "Or, le nettoyage des rues s'est fait après ces heures," dit-il.



La voiture de la police de Saint-Gabriel, alors qu'elle était à nouveau en réparation, au garage Lafrenière. Cette

fois, il a fallu lui changer le moteur.

(Photo JGP)

Subvention... suite de la page 6

une lettre. C'est ce qu'il fit, en décembre dernier.

Le conseiller Claude Benoit, responsable de ce département, demanda alors un rapport financier audité avant de donner sa réponse.

n'a versé que \$500, il y aurait une perte nette. Il offre, cependant, de faire préparer le dit rapport, si la municipalité s'engage à payer le déficit de son organisme bénévole, à la fin de l'année.

Dans une lettre lue samedi, au conseil municipal, M. Denis répond que cette exigence coûterait \$2000 à l'organisation et que considérant que dans le passé, la municipalité

Les conseillers ont qualifié de farfelue cette offre. Le conseiller Claude Benoit, appuyé par Michel Lapierre, a proposé qu'aucun montant ne soit versé à l'organisme. Le

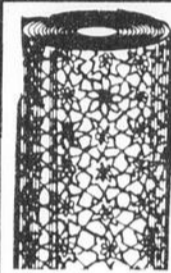
maire Sarrazin a demandé aux conseillers si c'était unanime, ce qui fut le cas. On se demandait, après l'assemblée, si le refus n'était pas motivé par le fait qu'on devrait déclarer dans un bilan audité certains avantages, tels qu'automobiles, gazoline gratuite, billets d'avion et autres dont bénéficient certains bénévoles.

Passe-sport détente

La demande de Passe-sport détente a été rapi-

GRAND SOLDE DE JANVIER

du 9 au 26 janvier.



RÉDUCTION DE

10%

sur tous nos tapis et prélatrs sur prix déjà réduits en magasin. Très grand choix de qualité et couleurs.



RÉDUCTION DE

20%

sur panneaux de dentelle. Dentelle au mètre en magasin.



RÉDUCTION DE

20%

sur rideaux de douche accessoires de salle de bain et serviettes en magasin.



RÉDUCTION DE

20% à 40%

sur stores verticaux, vénitiens, tapisserie et céramique en magasin.



N'oubliez pas de faire nettoyer vos tapis par une maison responsable.

La Maison Bellehumeur Inc.

481, Montcalm, Berthierville. 836-4114

Chez les Berthelais

Commandite de



UNIPRIX

RAYMOND LAREAULT
836-3733

Livraison gratuite

Melchers(1)

Incroyable l'ampleur que prend le dossier Melchers à Berthierville. Une preuve, la présente édition de L'Écho est largement consacrée à ce dossier. Une dizaine de textes et plusieurs photos. À Berthierville, dans les maisons, tout le monde parle de l'usine Melchers et commente la situation...

Clubs sociaux

Le prochain souper du CLUB OPTIMISTE de Berthier est prévu pour le mercredi 16, janvier. Il s'agit d'un souper régulier. Lors du souper du 30 janvier, les Optimistes de Berthier procéderont au tirage du premier voyage de l'édition 1985 du concours Opti-voyages...

Du côté des LIONS de Berthier, le prochain souper est aussi prévu pour le 16 janvier. Il s'agit également d'un souper régulier. Le 6 février, les Lions célébreront la Saint-Valentin...

Souper annuel de l'Afées

Sur rendez-vous: 836-7227.

Jocelyn Savoie

OPTOMETRISTE

Examen de la vue — Verres de contact
Rééducation visuelle

494, MONTCALM,

BERTHIERVILLE, QUE.

NOUVELLE ADRESSE

500, rue Frontenac Berthierville

CLINIQUE D'OPTOMETRIE BERTHIERVILLE

Germain Lefebvre, O.D.-Christian Piette, O.D.

OPTOMETRISTES

EXAMEN DE LA VUE
LUNETTES & VERRES DE CONTACT

Sur rendez-vous Tél.: 836-4746

CLINIQUE MÉDICALE DE BERTHIER Ltée

Visite à domicile

Médecine générale

Dr. Martine Simard
Dr. Pierre Cadieux

7 jours semaine

Lun. au vend. 9h00 à 21h30
Sam. 10h00 à 16h00
Dim. 10h00 à 14h00

Cardiologue
et spécialiste
en médecine
interne

Dr. G. d'Haut

Tous les
MERCREDIS MATINS

DENTISTE

Jean Farley

Mardi
au samedi
inclusivement

HYGIENISTE
DENTAIRE

Guylaine Milot

Mardi
au samedi
inclusivement

SERVICE DE PRESCRIPTION SUR PLACE
505, FRONTENAC, BERTHIERVILLE, 836-6244

Melchers(3)

Autre "grosse semaine" en ce qui a trait à la couverture des médias dans le dossier Melchers. Une meute de journalistes a assisté à la venue du député-ministre Robert De Cotret à la salle paroissiale, le 8 janvier dernier. De plus, les journalistes s'intéressent grandement à la possible grève de la faim...

Melchers(4)

Il aura fallu un mois au député-ministre Robert De Cotret et à son armée de fonctionnaires pour trouver l'idée de créer un comité regroupant les gens de Seagram, ceux du gouvernement du Québec, des porte-paroles d'Ottawa et les gens de Berthier, et ce, afin de trouver une solution au problème. À Berthier, quelques jours après l'annonce de la fermeture de Melchers, des gens ont demandé à leur représentant fédéral de provoquer une rencontre Québec-Ottawa-Seagram-Berthier. Le 8 janvier, la "solution" du député-ministre: des rencontres Québec-Ottawa-Seagram-Berthier...

Les loisirs à Berthier

La session d'activités vient de prendre son envol à Berthierville, initiative du service des loisirs de la ville de Berthierville. Première activité à se mettre en branle, le ballet-jazz qui a débuté jeudi dernier, le 10 janvier, au centre Gilles-Villeneuve...

... Mardi, le 15 janvier, à la polyvalente Pierre de Lestage, pour une durée de 15 semaines, débutent des cours de gymnastique. Les mardis et jeudis, de 19 heures à 20h30...

... Les activités dans les gymnases de l'école polyvalente berthelaise ont repris lundi dernier, le 14 janvier...

... Les jeunes intéressés à faire partie d'un club d'athlétisme peuvent le faire en contactant le responsable, M. Yves Beaumelle (836-7839) ou en appelant au service des loisirs de la ville (836-2676)...



Le service des loisirs de Berthierville organisait, récemment, pour remercier ses bénévoles, une soirée récréative qui a pris place au centre Gilles-Villeneuve. De gauche à droite: Bernard Lavallée, France Bonin, Albert Houde (député de Berthier à l'Assemblée nationale), Richard La-

tour, René Plante (représentant le député fédéral), Gilles Plante, Claude Bellehumeur, Claudette A. Tessier, Daniel Bellehumeur, Jean Landry et Jude Guévremont (maire de Berthierville).

Photo L'Écho

... Les jeunes de 8 à 12 ans intéressés à jouer au hockey-cosom, d'une façon régulière, doivent rejoindre François Sarrazin (836-6746)...

... La bibliothèque municipale de Berthierville est ouverte le mardi, de 19 heures à 20h30, le mercredi de 13h30 à 15 heures, et le jeudi de 19 heures à 20h30. Pour informations: 836-6767...

Melchers(7)

Si jamais la grève de la faim se met en branle, un médecin rendra visite régulièrement aux grévistes et une infirmière sera sur place 24 heures par jour. Le médecin qui a accepté de "suivre" les grévistes: le docteur Stéphane Groulx...

Melchers(5)

Robert De Cotret ne croit pas que la fermeture de l'usine Melchers soit une "jambette" à son endroit en provenance de la compagnie Seagram, identifiée au Parti Libéral. C'est du moins l'opinion du député-ministre...

Melchers(8)

Le directeur de l'usine Melchers à Berthierville, Luc Madore, a officiellement quitté la compagnie Melchers, vendredi soir dernier. Luc Madore, de qui L'Écho garde un bon souvenir, s'en va travailler pour le compte de la distillerie Schenley...

Melchers(6)

Des usines sur les tablettes, il n'y en a, semble-t-il, aucune dans le moment. Robert De Cotret l'a affirmé, la semaine dernière. "Et une usine ne demeure pas longtemps sur les tablettes", a-t-il ajouté.

Chez les Chevaliers

Rappelons que le souper canadien des Chevaliers de Colomb aura lieu au centre Gilles-Villeneuve, le 16 février prochain. Les billets sont actuellement en vente. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Michel Désy (836-3844) ou Marc Tardif (836-6416). Hâtez-vous! Les billets s'envolent...

Anniversaire

Tous les couples qui célébreront leur 20^e, 25^e ou 30^e anniversaire de vie conjugale, cette année, sont invités à venir assister à la messe de 19h30, le 23 février,



Depuis 1966 à Berthierville, l'Ambulance Saint-Jean est présente dans de multiples manifestations. La semaine dernière, la brigade locale de l'Ambulance Saint-Jean a inauguré un nouveau local, au troisième étage de l'Hôtel

de Ville. L'Écho en a profité pour prendre cette photo de groupe réunissant ambulancières et ambulanciers. Des gens qui font un excellent travail dans le milieu et qu'il fait bon remercier...

Photo A.B.

Fèves au lard

Le président des Chevaliers de Colomb de Saint-Cuthbert, Gilles Destrempe, vous invite chaleureusement à un déjeuner aux fèves au lard, à la salle municipale de l'endroit, lequel aura lieu le 10 février prochain.

Bercethon

Autre rappel: un bercethon retiendra l'attention, dans le cadre du carnaval de Saint-Ignace, le 25 janvier prochain, au sous-sol de l'église de l'endroit. Pour les inscriptions, communiquez avec Guy Soulières, au 836-3002.

Autre déjeuner

Ne manquez pas l'invitation que vous adresse Serge Soulières, président des Chevaliers de Colomb des Îles. Un déjeuner aux fèves au lard est prévu, le 24 février, à l'endroit habituel.

Soirée du président

Une soirée du temps des fêtes est organisée par les Chevaliers de Colomb de Saint-Norbert, leurs épouses et les futurs membres, à 20 heures, le 19 janvier, à la salle municipale de l'endroit.

Tournoi de hockey

Cette chronique en a déjà fait mention: le tournoi intermédiaire aura lieu cette année du 3 au 10 mars et il s'agit d'un tournoi à double élimination. L'organisation offre des billets d'une semaine permettant de sauver de l'argent. Ces billets sont en vente au bureau de l'aréna. Informez-vous pour connaître les prix...

Initiation

L'initiation qui était prévue pour le mois d'avril 1985 n'aura pas lieu, faute de candidat. Il aurait fallu en avoir 65 mais seulement 40 candidats figuraient sur la liste. Il y aurait possibilité d'avoir une initiation en novembre 1985 si le nombre de candidats le permet. Les membres qui connaîtraient des candidats sérieux, prière de leurs faire signer la formule au bureau du secrétaire-financier, le beau Raymond, le plus rapidement possible...

Mémoires à la MRC de D'Autray

VILLE SAINT-GABRIEL (touristique et récréatif)

Appui au projet de village de congrès pour le secteur entourant la plage

Par Jean-Guy PINEL

Au cours des prochaines semaines, l'Écho publiera des résumés des différents mémoires qui seront soumis à la MRC de D'Autray, dans le cadre de la préparation du schéma d'aménagement du territoire. On sait qu'un schéma préliminaire a été soumis en consultation au public, en octobre dernier. Les 19 municipalités devaient remettre, avant vendredi dernier, le 11 janvier, un mémoire sur ce schéma préliminaire. Des organismes se sont également prévalus de ce privilège. Tous ces mémoires seront analysés et discutés, lors d'une assemblée spéciale des maires qui se tiendra le 13 février prochain, au local de la MRC, rue Champlain, à Berthier, à 19h30. Les textes traitant de ces mémoires, dans l'Écho, seront identifiés par le titre en revers: "Mémoires à la MRC de D'Autray"

Dans son mémoire sur le schéma d'aménagement de la MRC de D'Autray, ville Saint-Gabriel traite longuement de l'équipement, tant touristique que récréatif. Ce n'est pas une surprise puisque la principale industrie de la municipalité est l'industrie touristique.

Le conseil municipal commente les divers éléments déjà soumis dans le schéma préliminaire et apporte un nouvel élément, soit celui de "village des congrès". Il s'agit du projet "mystérieux" qu'avait soulevé M. Rolland Trudel, sans le nommer, lors de l'assemblée de consultation.

Appui

Le mémoire ne définit d'ailleurs pas beaucoup ce projet. On dit seulement que la ville en a pris connaissance et appuie, sans réserve, cette idée, espérant qu'il prendra forme.

le plus vite possible. C'est pourquoi, souhaite-t-elle le voir inclus dans le schéma.

Le mémoire de la ville appuie les projets de glissades d'eau, au Chalet du Domaine, de nouveaux quais (débarcadères et marina pour petits voiliers), camping, piste cyclable, club de golf, pente de ski et kiosque touristique.

Pour le kiosque touristique, on indique que la ville maintiendra ce service, à l'intérieur de ses limites, à un endroit qui sera annoncé sous peu. En plus des nouveaux quais, la ville invite la paroisse à établir un quai de mise à l'eau de voiliers et autres aménagements pour bateaux et planches à voile dans son territoire.

Le mémoire ne parle plus du camping familial prévu au 6e rang, mais dit appuyer fortement "tout projet d'amélioration majeure et de modernisation" des deux campings existants. On fait

remarquer qu'un bon terrain de camping est vital et invite les gouvernements à aider ce projet.

On maintient le projet de piste cyclable empruntant le lit de l'ancien chemin de fer qui "devrait rester du domaine public," lit-on. On appuie également une piste cyclable ceinturant le lac Maskinongé et côtoyant la rivière du même nom, jusqu'au barrage de Saint-Didace.

L'agrandissement du club de golf de Saint-Didace et l'aménagement d'un centre de ski, à Saint-Charles, reçoivent l'appui de la ville. On demande, également au gouvernement d'améliorer et publiciser, surtout à Montréal, l'entrée du parc Mastigouche de Saint-Charles. "On devrait y voir se développer les activités connexes, telles le canotage, le camping sauvage, la cueillette de petits fruits, sans négliger la chasse et la pêche," peut-on lire.

Ville Saint-Gabriel fait valoir que l'aménagement du bassin du lac Maskinongé présente un intérêt très grand pour elle, surtout qu'elle est propriétaire du lac.

Commentaire

Valse des millions \$\$\$ à Joliette et danse du chômage à Berthier?

La goutte qui fait déborder le vase. La semaine dernière, un journal de Joliette titrait "LaSalle fait valser les millions \$\$\$ à Joliette". Le député de Joliette et ministre des Travaux publics du Canada a des millions \$\$\$ pour Joliette. Notre député-ministre, lui, n'en a pas?

Roch LaSalle a promis un bureau à Joliette, un bureau regroupant des fonctionnaires oeuvrant au sein de 10 ou 12 ministères fédéraux. De 100 à 150 emplois. Il a aussi avancé la possibilité de doter la région de Joliette d'un aéroport convenable. Un projet de \$1,5 million. Notre député-ministre, qui tient pourtant les cordons de la bourse à Ottawa, ne peut-il pas en faire autant?

D'ici Pâques, le député du comté voisin de Jo-

liette annoncera des investissements dans sa région qui totaliseront environ \$10 millions. Quelques millions \$\$\$ ne feraient sûrement pas de mal à l'économie boiteuse du secteur Berthier. Pourtant membre influent du cabinet conservateur, René Robert De Cotret ne peut-il pas en faire de semblables annonces pour remonter le moral de toute une population?

Les millions \$\$\$ valent à Joliette. Ici, à Berthier, la danse du chômage bat son plein. Les berthelais en ont assez. Ils viennent de le laisser clairement voir à leur député fédéral. Les berthelais veulent davantage qu'un comité. Ils veulent du concret, des emplois.

Peut-on les blâmer. Sûrement pas!

Alain BELLEHUMEUR



À l'Hôtel de Ville de Berthierville

L'Ambulance Saint-Jean inaugure son local

Les ambulancières et ambulanciers Saint-Jean de Berthier ont inauguré leur nouveau local, mercredi soir dernier. Ce local se retrouve au troisième étage de l'Hôtel de Ville de Berthierville.

Le ruban de circonstance a été coupé par M. Jean De Villiers, commissaire régional de la division de Montréal de la brigade des ambulanciers Saint-Jean, en présence de plusieurs invités, dont le président d'honneur de la cérémonie, l'abbé Louis-Joseph Robert, aumônier de l'Ambulance Saint-Jean, à Berthier.

Par: Alain BELLEHUMEUR

L'abbé Robert a, de plus, béni les lieux. Le député Albert Houde, le représentant du député fédéral, René Plante; le maire de Berthierville, André Deschenaux; et la surintendante de la division locale, France Bonin; ont, tour à tour, adressé quelques mots aux gens présents.

L'Ambulance Saint-Jean existe au Canada depuis 100 ans et à Berthierville depuis 1966. Cette année-là, une brigade d'ambulanciers Saint-Jean a vu le jour. L'année suivante, une brigade d'ambulancières a été créée. Depuis l'an dernier, les deux brigades n'en forment plus qu'une...

Les ambulancières et ambulanciers Saint-Jean sont un actif important dans le milieu. Vous les voyez souvent. Au centre Gilles-Villeneuve. Lors d'activités importantes, à l'exemple du Bertho-Courons, ou encore des activités de la fête du travail. Ils sont là. Bénévoles et dévoués. Et avec le sourire en prime!

Profitant de l'inauguration du nouveau local, la brigade de Berthier a remis deux plaques. L'une à M. Réal Coulombe. Son épouse est venue la chercher. L'autre à Mme Yvette Saint-Louis. Deux pionniers du mouvement à Berthier. M. Gilles Valois a aussi reçu le titre de membre honoraire de la brigade pour les services qu'il lui rend.

L'Ambulance Saint-Jean a donc un local à Berthierville. A l'Hôtel de

Ville, au troisième. Une grâceuseté des autorités municipales, a bien pris

soin de souligner la surintendante, France Bonin.



L'honneur de couper le ruban inaugurant les nouveaux locaux de l'Ambulance Saint-Jean à Berthierville est revenu au commissaire régional de la division de Montréal de la brigade de l'Ambulance Saint-Jean, M. Jean De Villiers. M. De Villiers a coupé le ruban symbolique en présence de plusieurs personnalités dont le député Albert Houde, le maire de Berthierville, André Deschenaux; la surintendante régionale Vanda De Villiers, René Plante, le représentant du député fédéral; France Bonin, surintendante locale; et du président d'honneur de l'inauguration et aumônier des ambulanciers Saint-Jean à Berthier, M. Louis-Joseph Robert.

Photo A.B.



L'abbé Louis-Joseph Robert, aumônier des ambulanciers et ambulancières Saint-Jean de Berthier, a béni le nouveau local...

Photo A.B.



Mme Yvette Saint-Louis et M. Réal Coulombe (représenté par son épouse) ont reçu chacun une plaque des mains de la surintendante locale, France Bonin, afin de souligner leur forte implication dans le mouvement de l'Ambulance Saint-Jean à Berthier.

Photo A.B.

SPÉCIAL IMPÔT

Le temps de l'impôt est là...
N'en faites pas une maladie.
NOUS AVONS LE REMÈDE!

Confiez-nous vos 2 rapports d'impôt pour 10\$ seulement.
Inscrivez-vous d'ici le 6 février pour profiter de ce spécial!
Juste à téléphoner...

LES SERVICES A.D.M.
Alain, Danielle, Marie Bellehumeur
836-6082

**LES
SERVICES
A.D.M.**

836-6082

"Les Mini de Gabriel"

RAYMOND BRUNET & JACQUES CHAMPOUX
PHARMACIENS
140, RUE DEQUOY, VILLE SAINT-GABRIEL
835-4774 — 835-4275

par Jean Guy Pinel
Commandite
UNIPRIX
Agent LAURA SECORD



Âge d'Or de Saint-Gabriel

Le club de l'Âge d'Or de Saint-Gabriel tiendra sa soirée récréative mensuelle, samedi prochain, le 19 janvier, à l'Hôtel de Ville. Ce sera encore le temps de faire des échanges de bons vœux. Il y aura musique, danse et collation. Tous sont bienvenus.

On sait qu'un groupe de membres ont participé, ce midi (mardi) à l'émission Allô Bou-Bou, à Radio-Canada.

JOSÉE ALLARD de Saint-Gabriel, à l'honneur

Dimanche, le 6 janvier, le journal de Montréal proclamait les gagnants d'un concours de dessin, organisé en collaboration avec une station radiophonique et le restaurant "La Vieille École", rue Henri Bourassa, à Mont-

réal. On mentionnait que la grande gagnante, chez les plus de 17 ans, était une demoiselle Josée Allard.

Ce qu'on ne mentionnait pas, c'est qu'elle demeure à ville Saint-Gabriel. Il s'agit de Josée, 19 ans, fille de M. et Mme Emile Allard. En plus d'une plaque, elle s'est méritée un cours de dessin de l'École de peinture du Québec. Elle entend bien le suivre.

Mlle Allard, qui montrait un grand talent pour le dessin alors qu'elle fréquentait nos institutions scolaires, nous dit ne pouvoir trouver de travail dans cette carrière, dans notre région. "Il faudrait que je travaille à Montréal," nous dit cette talentueuse jeune femme qui, présentement, occupe un emploi à Berthier.

Succès de la clinique de sang du maire Morin

La clinique de donneurs de sang du maire Délipha Morin a remporté un grand succès, récemment, au Centre sportif et culturel de Saint-Gabriel. On a recueilli 202 cho-

Clinique de donneurs de sang



La clinique de donneurs de sang du maire de ville Saint-Gabriel a remporté un grand succès. On voit ici M. Délipha Morin en compagnie des deux grandes responsables, Mmes Colette Meunier, présidente de la Croix-Rouge; et Jacqueline Bergeron, organisatrice de la clinique.

pires de sang, alors que l'objectif était de 175. M. le maire a assisté à la clinique, malgré le fait que, comme le maire Drapeau de Montréal, il ne peut plus donner de sang, ayant atteint l'âge de 65 ans. Avant de nous quitter pour des vacances dans les pays chauds, les grandes responsables de la clinique, Mmes Jacqueline Bergeron et Colette Meunier, ont tenu à remercier tous les collaborateurs. Elles font égale-

ment remarquer que la Croix-Rouge a un besoin urgent de sang RH négatif pour de nombreuses opérations et des cas de leucémie.

Deux chaudières d'eau, mais beaucoup de dégâts

Il n'a fallu que deux chaudières d'eau aux pompiers de Saint-Gabriel pour maîtriser un début d'incendie qui s'est déclaré, lundi dernier, dans une résidence du 283, Michaud. Cependant, les dégâts causés par la fumée seraient très élevés. Le feu a été limité à un matelas et aurait pu être allumé accidentellement par un enfant de 4 ans. La maison était habitée par Mme Diane Tolley et est la propriété de M. Adrien Paquin.

Remerciement des pavillons Désalliers et Turcotte

Les dirigeants des pavillons Gilles Désalliers et Claudette C. Turcotte se joignent à tous leurs bénéficiaires pour remer-

ciar les commerçants de ville Saint-Gabriel qui ont contribué à faire du dîner de Noël, une réussite. "En cette période de l'année, beaucoup de personnes en hébergement dans les pavillons sont oubliées. Grâce à la générosité des commerçants de Saint-Gabriel, chacun a pu recevoir un cadeau," nous écrit Mme Lucille Désalliers, rappelant que la fête s'est déroulée à la brasserie le Pub.

Au Centre sportif et culturel

C'est ce soir, mardi, qu'on doit allumer, pour la première fois, les lampadaires sur le terrain de stationnement du Centre sportif et culturel. Les trois puissants réflecteurs qui éclaireront l'édifice sont également installés... Il y a cependant un certain retard dans la livraison des lettres géantes qui doivent identifier l'immeuble... Le nouveau système de son de la section aréna satisfait finalement la direc-

Premier prix en dessin



Josée Allard, de Saint-Gabriel, a remporté le 1er prix de dessin organisé à l'échelle provinciale. Elle nous montre la plaque qu'elle s'est méritée en plus d'un cours à l'École de peinture du Québec.

(Photo JGP)

tion du centre... On devait commencer, également ce matin, la pose d'une fenêtre qui permettra d'avoir une vue sur la piscine, à partir du couloir... "Maintenant que tout est en marche en haut, nous allons commencer à nous occuper des salles du sous sol," nous a dit le directeur général, Pierre Yanakis...

Rien de réglé pour le hockey sénior

En fin de semaine dernière, il n'y avait encore rien de réglé, en ce qui a trait à la possibilité que les Voltigeurs de Joliette évoluent au Centre sportif de Saint-Gabriel. "C'est un couteau à deux tranchants. Nous devons faire attention de ne pas détruire ce qui est déjà établi," nous disait M. Pierre Yanakis. Il y a présentement des foules intéressantes aux joutes des Indiens, les samedis et dimanches soirs, aux joutes de la ligue des As et surtout aux joutes de la ligue du Vieux Poêle. En donnant du hockey sénior, va-t-on désintéresser les gens à ces circuits purement amateurs?

Une équipe sénior donnerait une publicité provinciale à l'aréna et à la ville. On en est également conscients. Pour les Voltigeurs, c'est une question d'économie, l'aréna local demandant environ \$500 contre \$1,000 par partie pour l'aréna de Joliette.

Certains nous ont accusé d'être négatif, suite à nos propos sur le sujet, la semaine dernière. Nous croyons qu'on est mieux de savoir dans quoi on s'embarque avant de prendre la décision. Nous appuierons d'ailleurs la nouvelle équipe, si jamais elle devient "Les Voltigeurs de Saint-Gabriel."

Le Festival du lac Maskinongé: ce serait bien fini?

Comme nous l'avions mentionné en novembre dernier, il semble bien que le Festival du lac Maski-

ongé ne reviendra pas, cette année. Tout au plus, l'organisation présenterait une seule soirée, l'été prochain, comme elle présente, en collaboration avec la brasserie Molson, une soirée à l'intention des amateurs de pêche, au cours du mois de mars. Soulignons que des billets pour cette soirée sont disponibles à notre bureau de Saint-Gabriel.

Mini Optimiste

Souper régulier, ce soir, mardi, au restaurant Le Bosquet du lac, à 19 heures. Rappelons encore une fois que les soupers ont maintenant lieu le mardi soir, pour donner une chance à ceux qui évoluent dans le circuit de hockey du "Vieux poêle"... Pierre Gingras, le conseiller responsable des loisirs à Saint-Damien, a proposé au club d'organiser un tournoi provincial de balle-molle, pour les 14-18 ans, l'été prochain. Il a parlé des retombées, tant pour Saint-Gabriel que pour sa municipalité, d'un tel tournoi organisé dans le réseau des clubs Optimistes. Un comité, dirigé par Robert Comtois, va étudier la proposition... L'ex-président Serge Larin va être interrogé par ses confrères, ce soir. On veut savoir si c'est pour ménager sa motoneige, que, samedi dernier, il montait les côtes à pied, à côté de son véhicule... Guy Comtois et Denis Gareau ont également participé à la randonnée de samedi dernier, dans le cadre du festival.

L'HEBDO, LE JOURNAL LE PLUS PRÈS DE VOUS

"MON CHOIX"

LES HEBDOS RÉGIONAUX

ASSOCIATION DES ÉDITEURS DE LA PRESSE HEBDOMADAIRE RÉGIONALE FRANCOPHONE



La radio de Lanaudière

Sur bande AM

Village des congrès à Saint-Gabriel

Comme on peut le lire ailleurs dans ce journal, ville Saint-Gabriel a inclus, dans son mémoire à la MRC, le projet de village des congrès. Il s'agit du projet "secret" qu'avait souligné M. Roland Trudel, lors de l'assemblée de consultation. Nous en avons d'ailleurs traité dans cette chronique. Nous avions alors supposé, avec raison d'ailleurs, qu'il s'agissait de ce projet qui a été discuté à quelques reprises dans le passé. Il s'agirait d'une salle de congrès qui serait reliée, d'une façon quelconque, avec les principaux hôtels du secteur de la plage, tels le BM, le Château Bellevue, le Manoir du lac et le Bosquet du lac. Même si ce n'est pas un projet nouveau, cette fois, il aurait les appuis qui lui ont manqué quand il a été amené sur le tapis les premières fois. Lorsque M. Trudel nous en avait lui-même parlé, il y a deux ans, il incluait, alors, le Centre sportif et culturel, non encore construit, dans le projet.

Reflets sportifs de Saint-Gabriel

Par Jean-Guy PINEL

Les Pitons rouges (Canadiens) ont remporté la victoire sur les Pitons blancs (Oilers) au compte de 9-7, mercredi dernier, dans la ligue du Vieux Poêle. On a vu des buts de toutes sortes, par en arrière, par dessus, en "slow motion", etc... de vrais buts de pitons... Yvon "La terreur" Roberge et son puissant canon a été le meilleur marqueur des vainqueurs avec quatre buts. Raymond Gagnon, le nouveau publiciste du circuit, a marqué trois buts et obtenu trois assistances pour les perdants. N'oubliez pas que ce spectacle sur glace débute maintenant à 21 heures, le mercredi soir, et dure 1h30.

Dimanche, le 6 janvier dernier, les meilleurs tisonniers de la Ligue du Vieux Poêle ont fait belle figure lors d'une défaite de 5-3 contre la Mercerie Boulard de Joliette. Il faut dire que les cheveux gris étaient plus rares dans le club de Joliette que dans celui de Saint-Gabriel, mis à part, peut-être, le représentant Molson, Claude Brissette.

Une équipe formée de représentants de la commission scolaire régionale Lanaudière affrontera nos Pitons, dimanche, à 13 heures, à l'aréna locale. On doit noter, cependant, que plusieurs des meilleurs éléments de la ligue du Vieux Poêle sont présentement à l'entraînement, en Floride, se préparant à la saison de balle-molle qui suivra celle de hockey. Probablement qu'au mois d'août, on les retrouvera au Pôle Nord, préparant leur saison de hockey. Il s'agit de Réjean Binette, Réal Champagne, Jacque Saint-Michel, Yvon Roberge et Réal Moore.

On est à former une ligue de ballon-balai, "Amicale Molson", qui disputera ses joutes, l'hiver prochain, à l'aréna locale. Les joueurs n'ont besoin d'aucune expérience. Ils doivent cependant avoir au moins 25 ans. Il s'agit d'un circuit sans contact où la réglementation sera très sévère pour prévenir toute blessure. Joueurs violents priés de s'abstenir. Le nombre de joueurs sera limité à 44. Il faut s'inscrire avant le 28 février en téléphonant à Daniel (835-3211), Robert (-5931), Pierre (-3309) ou François (-3541). Le circuit est ouvert aux joueurs de toutes les municipalités de la région.

On peut obtenir des billets au bureau de Saint-Gabriel de l'Écho ainsi que dans plusieurs commerces tel, que le Bosquet du lac, Laflamme Enr., Beaulieu Electrique, Lefrançois Sport, Mercerie Comtois, Garage Esso, Brasserie Molson ainsi qu'au Centre sportif pour la grande soirée chasse et pêche, Molson, qui se tiendra au Centre sportif, le mercredi 13 mars prochain. Cette soirée est organisée par le Festival du lac Maskinongé, organisme qui présente, depuis deux ans, le super tournoi de pêche.

L'Hôtel Royal de Saint-Gabriel a porté à six points son avance au sommet de la ligue des As de Lanaudière, en battant le Eryp Sport de Saint-Charles au compte de 11-2. Il faut dire que cette dernière équipe n'a présenté que sept joueurs, plusieurs de ses meilleurs éléments étant blessés ou en vacances. Pour les gagnants, François Martel, Michel Dubeau, Gibert Côté et Bernard Pelland ont marqué deux buts, les autres allant à Luc Sainte-Marie, Jocelyn Laporte et Alain Armstrong.

Avec une victoire de 7-2 sur le Saint-Côme, le Saint-Michel-des-Saints s'est approché à seulement un point du Sainte-Émilie et du Saint-Charles qui se partagent le deuxième rang du circuit. Michel Yankis et François L'Allier ont dirigé l'attaque des vainqueurs avec deux buts chacun.

Toujours dans la ligue "Les As de Lanaudière", le Saint-Jean-de-Matha a commencé la nouvelle année comme il avait terminé la dernière, en se faisant écraser 10-1 par le Sainte-Émilie. Luc Robichaud, Jean Durand et Gaston Tessier ont marqué deux buts chacun pour les gagnants. Saint-Jean-de-Matha subissait un 16e revers consécutif. Le Royal domine donc avec 25 points, suivi du Saint-Charles et Sainte-Émilie, avec 19 points chacun, Saint-Michel, 18 points, Saint-Côme, 15 points, et Saint-Jean-de-Matha, aucun point.

Dans la ligue de quilles des Joyeux Copains, Luc Desroches a continué à dominer avec un simple de 203 et un triple de 488. Jean-Paul Godard a pris la seconde place avec des comptes de 175 et 453. Au classement par équipe, le Réal-Savoie domine, avec 74 points, suivi du Luc-Desroches, avec 60 points, Luc-Lafrenière, 50 points et Guy-Croisette, 40 points. Les paris sont ouverts entre le Luc-Desroches et le Réal-Savoie pour la première place à la fin de la saison.

Double victoire du Dynastie sur le Speedy, au compte de 1-0, samedi dernier, dans la ligue de ballon-balai féminine. Le Speedy conserve quand même la tête du circuit avec 19 points, suivi de Saint-Gadoum avec 16 points et du Dynastie avec 13 points. Chaque équipe a joué 16 parties jusqu'à présent. A souligner que les trois équipes voisinent la moyenne de .500 ce qui démontre que le circuit Lorraine-Laforge est bien équilibré.

Dans la ligue féminine de hockey, les Femmes d'espoir ont défait les Femmes d'Amour au compte de 4-1. Dimanche prochain, les Femmes d'espoir seront opposées aux Femmes de rêve.

HOCKEY MINEUR: ATOMES: double victoire par un point des Aigles au dépens des As. Dans la première partie, gagnée 5-4, les compteurs ont été François Gagnon avec deux buts, Yannick Lessard, Sébastien Lessard et Éric Chalifoux pour les gagnants, alors que Pierre Goyette a compté trois fois et Mark Lindsay, une fois pour les perdants. Dans la seconde joute, gagnée 3-2, les compteurs ont été Félix-Olivier Allard avec deux buts pour les Aigles et Yannick Lessard alors que Mark Lindsay comptait les deux buts des As.

PEE-WEE: Les Dynamiques ont défait les Panthères 4-3 avant de s'incliner 1-0. Dans la première joute, Mario Lépine a compté deux fois pour les vainqueurs, les autres buts allant à Simon Brunet et Martin Dubois. Pour les perdants, Frédéric Desrochers a compté deux buts, l'autre allant à Jean-Sébastien Forgues. Dans la seconde joute, Éric Richard a compté le seul but. Les Panthères se sont inclinées 5-0 contre une équipe de Berthier, lors d'une joute hors-concours.

BANTAM: Lors de joutes hors-concours, les Faucons ont défait une équipe de Berthier 5-2, alors que dans une seconde joute, Berthier a défait les Éperviers 5-3. Dans une joute régulière, les Faucons ont défait les Éperviers 5-1. Les buts des Faucons appartiennent à Alain Poudrier, Michel Gagnon, Sylvain Collard, Lino Bruno et Jean-François Gagné. Pour les Éperviers, le seul but a été compté par Philippe Cole. À souligner les quatre buts de Gaston Boutin dans une joute contre Berthier.

MIDGET: Une équipe de Saint-Alexis a défait Saint-Gabriel 3-2. Les buts des locaux ont été réussis par Martin Croisette et Bruno Desrochers.

Dans la ligue de quilles "L'Âge d'Or de Saint-Charles-de-Mandeville, Paul Lascelles (137-357) et Armand Coutu (145-319) ont été les meilleurs chez les hommes. Chez les femmes, Rose Young (124) et Jeanne Lambert (125) ont réussi les meilleurs simples, alors que les meilleurs triples allaient à Y. Demontigny (323) et Léona Mondor. Se sont mis en vedettes également, Jos Hénault, E. Marseille, Lionel Young, Adrien Turanne et Maurice Comtois, chez les hommes, ainsi que G. Perrault, Solande Daigneault, Maria Morin et Geneviève Desmarais, chez les femmes.



Les Îles

Mme Claire Desrochers
Mme Aimee Hénault

L'esprit à la fête

ILE SAINT-IGNACE

Dans le cadre du carnaval, quatre activités importantes se dérouleront. En premier lieu, on note le bercethon organisé le vendredi 25 janvier (de 19h30 à 12 heures) par les Chevaliers de Colomb des Îles, au sous-sol de l'église.

Le lendemain, une soirée rétro est prévue au même endroit, à compter de 20 heures. L'Afées en est responsable.

Puis, le 27 janvier, une partie de balles en raquettes opposera l'équipe des Chevaliers de Colomb à celle des loisirs, au chalet des loisirs.

Et il ne faut pas oublier le tournoi familial de pêche sur la glace, prévu pour les 26 et 27 janvier. La pesée doit se faire de 16 à 17 heures, au chalet des loisirs.

S.P.M. Berthier

On ne se marie pas sans préparation. Le mariage est trop grand pour qu'on s'y engage à la légère. On demande aux futurs mariés de s'inscrire pour les sessions de préparation au mariage. La rencontre à cet effet aura lieu le dimanche 27 janvier, à compter de 13h30, à la salle paroissiale de Berthier. Vous pourrez y obtenir toutes les informations requises.

La session aura lieu au même endroit, de 9h30 à 16h30, les 3, 10 et 17 février.

l'endroit habituel, pour l'assemblée mensuelle.

Nouveaux marguilliers

Dimanche dernier, à la messe de 10h30, on a procédé à l'installation de nos deux nouveaux marguilliers, en la personne de Mme Denise Lapolice et M. Gilles Cardin. Leur mandat sera d'une durée de trois ans.

ILE DUPAS

Echos municipaux

Lors de l'assemblée du conseil, le 7 janvier, Mme Claire Hérard a remis sa démission comme secrétaire municipale. Elle devrait être remplacée après l'audition des livres.

Le conseil a voté un montant de \$50 pour les Chevaliers de Colomb des Îles.

La liste des comptes de la municipalité pour le mois de décembre se chiffre à environ \$28,000.

En vacances

M. l'abbé Gaston Hurtubise, curé de la paroisse de la Visitation de l'Île Dupas, est présentement en vacances. Nous lui souhaitons un repos bien mérité. M. l'abbé J.-Aimé Désy assumera la relève pour les messes du dimanche.

Il n'y aura qu'une seule session, ne la manquez pas.

Merci

Nous remercions beaucoup toutes les personnes qui ont collaboré à la préparation et à la participation des messes de Noël. Ce fut bien agréable.

Tirage

Le tirage des prêts de remise de fonds à la Fabrique sera effectué après la messe de 10h30 le dimanche 27 janvier.

Démographie

Au cours de l'année 1984, il y a eu 25 baptêmes, six mariages et 9 sépultures dans notre paroisse. Suite à la visite de paroisse, on compte 571 familles, pour une population de 1,800 âmes.

Convocation

Le conseil des Chevaliers de Colomb des Îles attend ses membres le mercredi 23 janvier, à



Saint-Damien

Mme Lise Beausoleil

Nouveau C.a.

Il y a eu, récemment, l'assemblée au cours de laquelle on a formé le nouveau conseil d'administration des loisirs de Saint-Damien.

Il se compose ainsi: Michelle Baril, présidente; Pierre Charbonneau, vice-président; Michelle Poirier, secrétaire; Josée Dubeau, trésorière.

Huguette Brunet, Benoît Blain et Pierre Ginguas complètent l'équipe. Artisans

Le 8 janvier s'est déroulée la réunion des artisans. Elles ont bien aimé apprendre à fabri-

quer des colliers avec des trucs donnés par Sylvie Chaput. Le prix de présences fut remporté par Denise Robert. Suzanne Belair et Sylvie Chaput se sont occupés du goûter. (Irène Therrien, présidente)

Hockey

Martain Lavallée et Luc Dandeneau sont les nouveaux instructeurs pour l'équipe des jeunes garçons de Saint-Damien, inscrite dans la ligue du club Optimiste. Les parties se jouent les mardis soirs et le dimanche. Les spectateurs sont bienvenus.

LES VOYAGES A. DOUCET Inc.

Alain Doucet
Margot G. Doucet

836-3719

40, Place du Marché,
Berthierville

vous présente:

les activités sociales dans notre région

16 janvier: Réunion de l'Afées de Saint-Ignace, à l'heure et l'endroit habituels.

16 janvier: Rencontre des fermières de Saint-Norbert, à l'heure et l'endroit habituels.

17 janvier: "Sautons en coeur", de 8h30 à 11h30, à l'école "La Source d'Autray" de Lanoraie.

18 janvier: Réunion de l'Afées de Saint-Barthélémy, à 19h30, à l'endroit habituel

19 janvier: Soirée du temps des fêtes des Chevaliers de Colomb de Saint-Norbert, leurs épouses, et les futurs membres, à 20 heures, à la salle municipale norbertoise.

20 janvier: Tournoi de balle molle en raquettes pour les membres du club Optimiste de Saint-Gabriel et leurs épouses.

22 janvier: Réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb de Saint-Cuthbert, à l'heure et l'endroit habituels.

23 janvier: Assemblée mensuelle des Chevaliers de Colomb des Îles, à

l'heure et l'endroit habituels.

25 janvier: Bercethon, au sous-sol de l'église de Saint-Ignace, dans le cadre du carnaval.

26 janvier: "Sautons en coeur", à l'école "La Source d'Autray" de Lanoraie, de 8h30 à 11h30.

26 janvier: Souper annuel de l'Afées de Berthier, à la salle paroissiale.

27 janvier: Rencontre d'inscriptions et d'informations du S.P.M.-Berthier, à 13h30, à la salle paroissiale berthélaie.

1er février: Concours de lipping, à 19h30, à l'école Du Sablé de Saint-Barthélémy.

9 février: Soirée des coeurs organisé par le club Optimiste et les Chevaliers de Colomb de Saint-Charles-de-Mandeville, à compter de 18 heures, au Centre sportif et culturel de Saint-Gabriel.

16 février: Souper canadien des Chevaliers de Colomb de Berthier, au centre Gilles-Villeneuve.

PENSIONNAT

«Les Mélèzes»

Congrégation de Notre-Dame

393, rue Lanaudière

Joliette, Québec

J6E 3L9

- Internat de semaine pour fillettes seulement
- Cours primaire pour garçonnets et fillettes

Information:

753-4433

**La S.Q...
suite de la page 2**

Claude Collard faisait irruption dans un appartement de la maison voisine de la brasserie, sur l'heure du midi, pour y surprendre trois jeunes gens.

Toute la marchandise volée se trouvait dans le passage. On était à se préparer un repas avec ce qui semblerait de la nourriture dérobée à la brasserie.

Le caporal Serge Boute et le policier-enquêteur André Jacques se rendaient également sur les lieux pour conduire les trois jeunes gens aux quartiers généraux. Peu après, on relâchait un des prévenus.

Autres vols

On aurait résolu, du même coup, un vol commis quelques jours plus tôt dans la salle de l'Âge d'Or, au 3e étage du CLSC.

Par contre, les policiers sont toujours à la recherche du voleur qui a dérobé une somme de \$125, dans la nuit de dimanche à lundi, au garage Texaco, de la rue De Lanaudière. On recherche également les auteurs

d'une dizaine de cambriolages survenus durant le temps des fêtes, dans les

secteurs de la Terrasse de Luxe et du Chemin Saint-Damien.

**Coup de...
suite de la page 3**

conseiller Louis-Joseph Corriveau.

A l'issue de l'assemblée, le conseiller Guy Comtois n'a pas caché sa surprise. "Je savais qu'il y avait de quoi qui se préparait mais j'ignorais que ça se passerait si vite, en l'absence du principal intéressé," a-t-il dit.

Pour sa part, le maire Morin a déclaré à l'Écho, avoir accepté le poste après que le conseiller Prescott l'eut refusé. "Je vais m'atteler à la tâche, rencontrer le directeur, le président de la fraternité et tenter d'avoir un

dialogue avec eux. Il doit y avoir moyen de s'entendre sans avoir à payer des frais d'avocat," a-t-il dit. Soulignons que les conseillers n'ont fait aucun commentaire à la lecture de la lettre du procureur du directeur réclamant une augmentation de salaire pour ce dernier. Me Louis-Marie Lavoie faisait remarquer qu'en accordant une augmentation de salaire au directeur, le conseil faciliterait les négociations, lorsque viendrait le temps de reclasser le directeur, dans le cadre de l'abolition du corps de police.

MRC de D'Autray sur le concept d'aménagement du secteur du lac Saint-Pierre.

On collaborera avec ONET '85 pour le bon déroulement du projet de nettoyage des rives du Saint-Laurent. Le maire Gilles Toupin est autorisé à signer le protocole d'entente avec ONET '85.

La municipalité adhère au Conseil régional de développement Lanaudière pour '85-'86. Le maire Gilles Toupin et le conseiller Jacques Brousseau sont délégués auprès du CRDL.

Le plan d'amélioration du chemin Grand Sainte-Catherine est accepté.

M. Gérald Bergeron est nommé responsable du programme PAREL pour la municipalité.

M. Viateur Laferrière paiera \$663 pour la démolition de sa maison.

Saint-Cuthbert délègue Berthierville comme municipalité mandataire du transport adapté pour le secteur Berthier.

Des équipements pour le service des incendies seront achetés: 4 manteaux, 4 casques, 4 paires de bottes, 2 haches, 2 cro-

chets, 1 lance et 15 paires de gants.

Les conseillers Réal Brizard et Denis Fernet verront à équiper le nouveau camion-citerne du service des incendies afin qu'il soit fonctionnel.

L'inspecteur municipal verra à aménager des armoires et garde-robes dans le local de l'AFéas afin de remiser les accessoires et équipements de divers organismes de la municipalité. On rendra aussi une toilette accessible aux handicapés.

Un contrat de \$17,680 sera signé avec M. Marcel Gravel pour le service technique de l'usine de filtration au cours de 1985.

Un montant de \$200 fut accordé aux Louveteaux et un autre, de \$300, aux Jeannettes, afin que les organismes puissent combler certains de leurs besoins.

M. Réal Brizard, l'inspecteur municipal et le directeur du service d'incendies assisteront à la rencontre concernant le projet d'implantation d'un réseau de garde-feux municipaux, qui aura lieu le 21 janvier, à l'édifice de la MRC.

La municipalité sera responsable du projet Environnement des routes et chemins de la municipalité, présenté dans le cadre d'un Canada au travail.

C. de C.

La réunion mensuelle des Chevaliers de Colomb

de Saint-Cuthbert se tiendra mardi, le 22 janvier, à 20 heures, au local habituel.

L'Apocalypse

L'Apocalypse les mardis 15, 22 et 29 janvier, et 5 février, de 19h30 à 21h30. Animateur, le Père Paul Jetté, C.S.V.

Initiation à la vie

Les séminaires d'initiation à la vie dans l'esprit auront lieu les 14, 21-28 janvier, 4-11-18 et 25 fé-

vrier, de 19h30 à 21h30. Animateur, le Père Alphonse Galarneau, C.S.V.

Hockey

Dans la ligue de hockey de Saint-Barthélémy, le 4 janvier, Saint-Cuthbert 10, Dépanneur Lavaltrie 3. Prochaines parties: 18 janvier, 21h30, Saint-Cuthbert Vs Buffet Perreault Berthier; 26 janvier, 21h30, Saint-Cuthbert Vs Bulls de l'Île Dupas.



Saint-Cuthbert

Mme Marjolaine Houle

Échos municipaux

La municipalité est d'accord avec la proposition préliminaire d'aménagement préparé par la



Saint-Charles

Mme Rita Lamothe Saint-Martin

Soirée des coeurs

Une "soirée des coeurs" est organisée conjointement par le club Optimiste et les Chevaliers de Colomb, pour la Saint-Valentin. L'événement aura lieu au Centre sportif et culturel de Saint-Gabriel (aréna), le 9 février, à 18 heures. Le souper sera suivi d'une soirée de danse avec orchestre.

Des coeurs seront remis comme prix de présences en plus de nombreux autres prix. Ceux qui ne peuvent ou ne veulent venir souper pourront se rendre pour la soirée, moyennant un léger

prix d'entrée. Pour des informations additionnelles: Claude Morin (835-3919) et Lucien Longpré (835-2662).

Âge d'Or

Les activités ont repris, au club de l'Âge d'Or, depuis le 9 janvier. Venez rejoindre les jeunes de coeur et ainsi vous motiver pour une vie meilleure, plus active. En ces jours froids de janvier, la présence d'amis (es) est bien indiquée pour avoir un bon moral. La présidente, Mme Alice Marseille, est toujours là pour vous accueillir. Soyez au rendez-vous!

Quilles

Dans la ligue de quilles Mandeville, le 4 janvier, les Vedettes ont gagné 4 à 3 sur les Copains.

Se sont distingués, pour les Vedettes, Yvette Demontigny, avec un simple de 351, André Roy, simples de 167 et 168 et un triple de 499. Pour les Copains, Suzanne Morin a joué des simples de 129 et 139 ainsi qu'un triple de 372. Gilles Morin a réussi un simple de 176 et un triple de 430. François Beausoleil a inscrit des simples de 162 et 146 et un triple de 426.

Les Croulants ont gagné 5 à 2 contre les Poteaux. En vedette, pour les Croulants, Francine Roy avec des simples de 159, 124 et 129 (triple de 412), Denis Prescott, avec des simples de 171, 167 et 203 (triple de 541). Pour les Poteaux, Lise Dénomée a joué un simple de 171 et un triple de 355. Théophile Beausoleil a inscrit un simple de 125 et un triple de 334.

Le classement, après 45 jouées, se lit comme suit: Poteaux 59, Vedettes 52, Croulants 50 et Copains 47.

**Chronique municipale
Paroisse Saint-Gabriel**
Par Jean-Guy PINEL

Par Jean-Guy PINEL

On attend toujours le rapport d'une firme d'experts sur la pompe (booster) qui donne de la pression à l'aqueduc qui dessert le secteur du Chemin du lac. L'an dernier, le fonctionnement de cette pompe a coûté \$2,764 en frais d'électricité, ce qui est considéré comme très élevé par les conseillers. "Nous cherchons une solution raisonnable," a dit le conseiller Michel Lapierre.

Le ministère des Transports étudiera la demande de la municipalité de la paroisse pour le prolongement de la route 348 vers le Chemin du lac, à partir du cimetière. "Les travaux ne pourront se faire avant quelques années," indique la lettre du ministère. "C'est ce qu'on nous a dit, il y a quelques années," a fait remarquer le conseiller Gaétan Goyette.

La municipalité de paroisse a accepté de payer la moitié des frais du cocktail offert avec la ville pour les motoneigistes participant au festival de la motoneige, samedi dernier. "Il ne faudra pas que ça dépasse \$200," a précisé le conseiller Claude Benoit.

Le conseiller responsable de la voirie, M. Gaétan Goyette, a fait remarquer que son département avait terminé l'année '84 avec un surplus de \$17,500. "On se sert de cet argent pour combler d'autres postes déficitaires," a-t-il fait remarquer au journaliste.

Moins de cinq contribuables assistaient à cette assemblée, samedi matin. Le maire Jacques Sarrazin a promis que, dès juin prochain, alors qu'il aura terminé ses études, les assemblées reviendraient le lundi soir.

Club **VIDÉO** de Berthier inc

Les Galeries Berthier
Tél.: (514) 836-2911

Technics
le son du savoir



Série 250

SPÉCIAL: 789⁹⁵\$

- Système audio complet
- Incluant cabinet pour élément audio.

SPÉCIAL DU 16 JANVIER AU 10 FÉVRIER 85.

- Carte de membre **15\$** incluant 2 films gratuits en location pour une journée.
- Carte cadeau: **40\$** location de 21 films
- 30\$** location de 15 films
Ils peuvent être loués en tout temps.
- Location de vidéo:

Du lundi au jeudi 1 jour 7⁹⁵\$ <small>incluant 1 film gratuit</small>	Du Vendredi au dimanche 15\$	Du Vendredi au lundi 20\$	Du lundi au vendredi 4 jours 20\$
--	--	-------------------------------------	--

Ces spéciaux sont valides pour membres seulement.